



**Les portraits de la région**

[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



# Portrait de l'entrepreneuriat

Octobre 2005

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.  
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche.

Reproduction autorisée avec mention de la source.  
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

**Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :**

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue  
170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 4P7  
Téléphone : 819-762-0774  
Télécopieur : 819-797-0960  
Pour télécharger la version PDF : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

## Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux.....	4
1. Introduction.....	5
2. Les bons mots.....	6
3. Abitibi-Témiscamingue, région entrepreneuriale.....	8
3.1 L'entrepreneuriat dans les territoires.....	9
3.2 Perceptions et réalités des entrepreneurs.....	10
3.3 Facteurs de disparité.....	10
3.4 Facteurs de stimulation.....	11
3.4.1 Leviers.....	14
4. Entreprises.....	16
4.1 Nombre.....	16
4.2 Taille.....	16
4.3 Secteurs d'activités.....	18
4.4 Question de survie.....	21
4.5 Coopératives.....	22
4.6 Entreprises d'économie sociale.....	24
4.6.1 Portrait régional.....	25
4.6.2 MRC d'Abitibi.....	26
4.6.3 MRC d'Abitibi-Ouest.....	27
4.6.4 Rouyn-Noranda.....	27
4.6.5 MRC de Témiscamingue.....	27
4.6.6 MRC de La Vallée-de-l'Or.....	28
5. Travail autonome.....	29
5.1 Données tirées des fichiers d'impôt pour l'année 2003.....	29
5.2 Données tirées du recensement de 2001.....	31
5.2.1 Données selon le sexe.....	32
5.2.2 Données selon l'âge.....	33
6. L'entrepreneuriat chez les femmes et chez les jeunes.....	34
6.1 L'entrepreneuriat chez les femmes.....	34
6.2 L'entrepreneuriat chez les jeunes.....	35
7. Activité manufacturière.....	37
8. Exportations.....	39
8.1 Appui aux entreprises exportatrices.....	39
8.2 Entreprises exportatrices.....	40
8.3 Valeur des marchandises exportées.....	40
8.4 Poids du secteur manufacturier.....	42
8.5 Groupes d'industries.....	43
8.6 Destinations.....	43
9. Initiatives et innovations.....	45
10. Bibliographie.....	46

## Liste des tableaux

Tableau 1	Activité et capacité entrepreneuriale selon le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2004 (%) .....	8
Tableau 2	Mesures de l'entrepreneuriat, MRC, Abitibi-Témiscamingue et Québec .....	10
Tableau 3	Traits de caractère entrepreneuriaux, événements déclencheurs et facteurs inhibiteurs .....	13
Tableau 4	Fonds local d'investissement selon les territoires, investissements totaux, Abitibi-Témiscamingue .....	14
Tableau 5	Fonds de diversification économique régional, projets et investissements Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2004.....	15
Tableau 6	Nombre d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003 .....	16
Tableau 7	Nombre d'établissements par tailles d'effectifs déterminées, Abitibi-Témiscamingue, 2003.....	17
Tableau 8	Part des établissements selon les tailles d'effectifs déterminées, Abitibi-Témiscamingue, 2003.....	17
Tableau 9	Établissements selon le secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue, 2003.....	18
Tableau 10	Part des établissements selon le secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue, 2003 (%).....	19
Tableau 11	Nombre et pourcentage d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003 .....	20
Tableau 12	Nombre d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003.....	21
Tableau 13	Faillites d'affaires, Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2004.....	22
Tableau 14	Coopératives selon les MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2003.....	23
Tableau 15	Évolution des coopératives déclarantes en Abitibi-Témiscamingue entre 1994 et 2003 et coopératives au Québec en 2003 .....	24
Tableau 16	Localisation des entreprises d'économie sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2004.....	25
Tableau 17	Nombre d'employés selon le sexe par secteur, entreprises d'économie sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2004 .....	26
Tableau 18	Données relatives au travail autonome, Abitibi-Témiscamingue, 2003 .....	30
Tableau 19	Variation du nombre de déclarants, travail autonome, Abitibi-Témiscamingue, 1998-2003 .....	31
Tableau 20	Nombre de travailleurs autonomes en Abitibi-Témiscamingue selon les territoires et le sexe, 1996 et 2001 .....	32
Tableau 21	Travail autonome selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	33
Tableau 22	Âge moyen des travailleurs autonomes dans les entreprises constituées en société selon le sexe et le territoire de MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	33
Tableau 23	Âge moyen des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société selon le sexe et le territoire de MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	33
Tableau 24	Destinations des expéditions des manufacturiers, Abitibi-Témiscamingue, 2001, données non révisées...	37
Tableau 25	Exportateurs de marchandises par région et ensemble du Québec, 1998-2002 .....	40
Tableau 26	Valeur des exportations par région administrative et ensemble du Québec, 1998-2002 .....	41
Tableau 27	Établissements exportateurs de marchandises et valeur des marchandises exportées selon la taille des exportations, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002.....	41
Tableau 28	Exportateurs manufacturiers et non manufacturiers et valeur des exportations de marchandises des établissements, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002 .....	42
Tableau 29	Nombre d'exportateurs et valeur des exportations de marchandises selon le groupe d'industries, Abitibi-Témiscamingue, 1998-2002 .....	43
Tableau 30	Exportateurs et valeur des marchandises exportées selon la destination, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002 .....	44
Tableau 31	Exportateurs de marchandises et valeur exportée, Abitibi-Témiscamingue, 2002.....	44

## 1. Introduction

Lorsqu'on souhaite cerner l'entrepreneuriat, on peut généralement utiliser différentes banques de données. Les unes recensent les individus afin de caractériser la forme d'entrepreneuriat qu'ils pratiquent. Les autres se penchent sur les entreprises. Certaines nous mettent sur la piste des emplois, d'autres se rattachent aux types de produits mis sur le marché. Bref, une foule d'information circule, souvent sous une forme parcellaire.

L'entrepreneuriat a contribué à façonner l'Abitibi-Témiscamingue d'aujourd'hui. Au début, c'étaient surtout les grandes entreprises qui occupaient le haut du pavé. Le pouvoir décisionnel dont elles bénéficiaient est de moins en moins localisé ici, ce qui fait que la région perd graduellement un certain contrôle sur son développement économique. Malgré cela, il ne faut pas en conclure que l'entrepreneuriat régional se meurt. Mais avant d'aborder plus à fond ces thématiques, qu'est-ce au juste que l'entrepreneuriat? C'est ce que nous verrons dans les pages qui suivent. Nous nous pencherons par la suite sur l'entrepreneuriat régional et des territoires de MRC afin d'en comprendre les disparités ainsi que les facteurs de stimulation. Par la suite, nous examinerons les conditions d'émergence ainsi que les leviers mis à notre disposition pour supporter le développement d'entreprises dans la région.

Le chapitre suivant sera consacré aux différents types d'entreprises qui sont actives en Abitibi-Témiscamingue. Les exportations ainsi que les activités manufacturières feront par après l'objet d'un examen sommaire. Puis, nous jetterons un regard sur le travail autonome ainsi que sur l'entrepreneuriat spécifique aux femmes et aux jeunes. Pour terminer, nous soulignerons quelques initiatives ayant cours dans la région.

## 2. Les bons mots

L'entreprise est une organisation autonome produisant des biens et services destinés à être vendus. Selon Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel<sup>1</sup>, divers types d'entreprises peuplent le monde des affaires au Québec. En voici une brève description.

**L'entreprise privée** revêt les formes juridiques suivantes.

**L'entreprise privée à propriétaire unique** est celle que l'on appelle l'entreprise individuelle ou l'entreprise non constituée en société. Il n'y a pas, à ce niveau, de distinction entre l'entreprise et la personne qui la détient. Les pertes sont assumées personnellement par le propriétaire.

La **société en nom collectif** est une entreprise mise sur pied par deux personnes ou plus; les associés amènent leur argent et leur contribution intellectuelle tout en se partageant des parts sociales. L'existence de cette entreprise est indépendante de celle des associés mais les revenus et les pertes de l'organisation sont compris dans les déclarations de revenu des associés; c'est donc dire qu'ils ont une responsabilité personnelle envers cette dernière.

La **société en commandite** vise les profits et leur répartition entre les associés. Deux catégories d'associés sont possibles. Les commandités gèrent la société et leur responsabilité est illimitée. Les commanditaires investissent de l'argent dans l'entreprise, mais leur responsabilité se limite à leur mise de fonds. Ils ont toutefois un droit de regard sur la comptabilité et participent aux bénéfices.

La **compagnie** est la société de capitaux ou la société par action. Il s'agit d'une organisation associée à une personne morale; les pertes et les profits sont rattachés à l'entreprise. La répartition de la propriété est liée au nombre d'actions détenues. On nomme généralement ce type d'entreprise une société à responsabilité limitée.

**L'entreprise collective** comprend pour sa part quelques formes juridiques distinctes.

**La coopérative** est constituée de personnes regroupées pour satisfaire leurs besoins économiques ou sociaux. Il s'agit d'une personne morale distincte des individus qui la composent. Les membres détiennent un droit de vote et leur responsabilité est en lien avec leur mise de fonds. Des ristournes peuvent être remises aux membres. Les surplus peuvent être versés dans la réserve générale qui sert à développer l'entreprise.

**L'organisme à but non lucratif (OBNL)** est une compagnie incorporée en vertu du chapitre 3 de la Loi sur les compagnies. Le profit n'est pas l'objectif premier. S'il y en a, les administrateurs ne peuvent en profiter personnellement. Son but se rapporte essentiellement à la satisfaction d'un besoin collectif et sa gestion relève d'une participation démocratique. **L'entreprise d'économie sociale** fait partie des OBNL, mais elle peut aussi évoluer sous forme de coopérative. Ce type d'entreprise vise la satisfaction des besoins de ses membres ou d'une population à qui les biens et des services se destinent.

On entend souvent le vocable **PME**. Il s'agit là d'une entreprise indépendante dont la caractéristique est de ne pas dominer son marché. Pour la reconnaître, on utilise généralement le critère du chiffre d'affaires ou du nombre d'emplois. Dans la littérature, on remarque que cette notion peut varier selon le contexte de référence. De façon générale au Canada et pour le secteur manufacturier, une PME dispose de 200 employés et moins. Statistique Canada considère que les PME sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 25 M\$, les **moyennes entreprises** faisant entre 25 et 75 M\$ de ventes alors que les **grandes entreprises** bénéficient de recettes encore plus élevées. Les PME sont plus vulnérables financièrement que les moyennes ou grandes entreprises. Elles éprouvent plus de difficultés à se financer et font face à des problèmes de succession et de relève. Les salaires y sont moins importants qu'ailleurs dans les entreprises de plus grande envergure, d'où une certaine difficulté à conserver le personnel. On note aussi une dépendance par rapport aux clients et fournisseurs; des problèmes de gestion sont souvent rencontrés, quand ce ne sont pas des problèmes de commercialisation. On dit d'ailleurs à ce propos que les problèmes de gestion sont beaucoup plus importants que les problèmes de financement.

---

<sup>1</sup> Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel. Économie du Québec. Régions, acteurs et enjeux, 2004.

Selon l'Institut de la statistique du Québec<sup>2</sup>, un **travailleur autonome** est une personne qui travaille à son propre compte et qui ne possède aucun lien de subordination avec un employeur. Cette personne est propriétaire actif d'une entreprise, constituée ou non en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel. Les personnes non rémunérées travaillant pour un parent dans une entreprise ou dans une ferme font aussi partie des travailleurs autonomes. À titre indicatif, mentionnons que posséder une garderie familiale ou un lieu d'hébergement fait partie du travail autonome, tout comme le fait d'être pigiste, de travailler à contrat (architecte, infirmière privée, entrepreneur en construction, consultant), de vendre ou de distribuer des articles (produits de beauté, articles ménagers), de pêcher, de fournir des services (traiteur, coiffeur, personne qui fait du ménage, professionnel de la santé, infographiste ou paysagiste) ou de posséder un dépanneur. Certains travaillent à la maison ou chez leurs clients, d'autres ont leur place d'affaires. Certains investissent un capital de départ pour acquérir des outils, des équipements ou de la matière première. D'autres n'ont que leur temps et leurs connaissances à consacrer à leurs affaires.

---

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec. Portrait social du Québec. Données et analyses, 2001.

### 3. Abitibi-Témiscamingue, région entrepreneuriale

La présente section du document est basée sur les travaux réalisés par Nathaly Riverin<sup>3</sup>. Cette chercheuse étudie l'activité entrepreneuriale<sup>4</sup> à partir d'une enquête téléphonique réalisée à travers une trentaine de pays localisés un peu partout dans le monde. Ce type d'enquête est effectué depuis déjà quelques années et le Canada y participe depuis le début. Les résultats indiquent que la performance du Québec est moins bonne que celle du Canada. Au Québec, le dynamisme diffère selon les régions. Il est plus fort dans les régions centrales alors que les régions dites éloignées disposent de taux plus faibles. Qu'en est-il pour l'Abitibi-Témiscamingue? L'activité entrepreneuriale est évaluée en 2004 pour la région à environ 5 %, ce qui la positionne devant la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, une douzaine de régions disposent de taux plus importants. L'activité entrepreneuriale varie selon l'âge des entrepreneurs. Les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue font preuve de deux fois plus de dynamisme que leurs aînés, leur taux étant supérieur à 8 % alors qu'il n'est que d'environ 4 % chez les plus âgés. La région se positionne d'ailleurs assez bien par rapport à l'ensemble du Québec au niveau de l'activité entrepreneuriale chez les 18-35 ans.

Questionnés sur leurs capacités et connaissances, la moitié des adultes de 18 à 35 ans de la région qui ont participé à l'enquête estime en avoir suffisamment pour se lancer en affaires. Les gens compris dans ce groupe d'âge sont en proportion plus nombreux dans la région qu'au Québec à affirmer posséder de telles capacités (51 % contre 47 %). Le phénomène inverse est noté chez les 35 ans et plus; 42 % des personnes interrogées dans la région estiment détenir de telles capacités et connaissances (56 % dans la province). Depuis 2002, on voit au Québec une croissance des intentions chez les jeunes à créer une entreprise. La tendance semble être la même dans la région. L'impact des professeurs mentionnant souvent la possibilité de se lancer en affaires n'est pas étranger à ce phénomène.

**Tableau 1**  
**Activité et capacité entrepreneuriale selon le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2004 (%)**

	Activité entrepreneuriale			Capacité entrepreneuriale	
	18-35 ans	35-64 ans	Total	18-35 ans	35-64 ans
<b>Côte-Nord</b>	1,1	2,7	2,2	47	44
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	1,7	5,2	4,2	62	56
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	4,9	4,2	4,4	43	39
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	8,2	3,9	5,3	51	42
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	3,1	9,4	7,4	52	52
<b>Mauricie</b>	10,0	7,0	7,9	49	59
<b>Chaudière-Appalaches</b>	3,0	6,8	5,6	47	47
<b>Québec</b>	11,1	6,5	8,1	39	52
<b>Centre-du-Québec</b>	15,0	6,7	9,5	41	43
<b>Outaouais</b>	9,7	4,6	6,3	62	53
<b>Montérégie</b>	6,7	7,2	7,0	42	58
<b>Laurentides</b>	10,7	6,7	7,9	52	66
<b>Estrie</b>	5,9	9,1	8,0	42	54
<b>Lanaudière</b>	10,4	7,4	8,4	55	53
<b>Montréal</b>	6,4	9,1	8,0	47	61
<b>Laval</b>	12,7	7,9	9,5	53	59
<b>Province</b>	7,7	7,3	7,4	47	56

Source : Nathaly Riverin, GEM Canada, Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale. Votre région est-elle entrepreneuriale? 2005.

Les recherches menées par madame Riverin<sup>5</sup> soulignent que la capacité entrepreneuriale n'est pas la seule variable expliquant la création et l'essor de nouvelles entreprises. La présence de modèles entrepreneuriaux est également à souligner. Ses travaux démontrent que plus les gens sont en lien avec des entrepreneurs, plus leur intérêt est stimulé pour faire une carrière dans le domaine. L'auteure souligne

<sup>3</sup> Nathaly Riverin, Global entrepreneurship monitor (GEM) Canada, Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale. Votre région est-elle entrepreneuriale? 2005.

<sup>4</sup> L'indice de l'activité entrepreneuriale est une agrégation de deux indices. Le premier réfère aux entreprises en création (entreprise possédée en tout ou en partie par le répondant et qui n'a pas versé de salaire depuis plus de trois mois). Le deuxième se rapporte aux entreprises en opération depuis moins de 42 mois.

<sup>5</sup> Nathaly Riverin, GEM. Le rapport canadien 2002.

que, généralement, les canadiens se lancent en affaires surtout par opportunisme. L'insatisfaction par rapport au travail n'est pas un facteur déclencheur majeur. Elle aborde aussi la question des anges financiers, c'est-à-dire ceux qui participent financièrement à la création d'entreprises. La majorité de ceux-ci (36 % au Canada) sont dans le cercle des amis et des voisins des entrepreneurs. La famille proche vient au deuxième rang (28 %), les collègues de travail occupent la troisième position (14 %). Enfin, elle mentionne, par rapport au positionnement des marchés, que la majorité des nouvelles entreprises canadiennes reproduisent des activités existantes sous une autre forme, tantôt dans un nouveau lieu, tantôt avec une approche différente ou une structure de prix distincte. Elles ne démarrent pas nécessairement en misant sur un projet innovateur.

### 3.1 L'entrepreneuriat dans les territoires

La Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier vient de publier une recherche portant sur l'entrepreneuriat dans les territoires de MRC du Québec<sup>6</sup>. Les données ont été tirées de la banque d'entreprises tenue par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST)<sup>7</sup>. On y indique que deux mesures sont particulièrement utiles pour mesurer l'entrepreneuriat : le nombre d'entreprises par 1 000 personnes composant la population active ainsi que le nombre d'entreprises par 100 entreprises existantes. L'étude couvre la période 1992-2000, ce qui permet de saisir les mouvements de tout type d'entreprise pour une période donnée. Il faut retenir que le portrait peut varier selon la période de référence et que la recherche ne distingue pas la nature des entreprises, si bien qu'elles ont toutes le même poids, qu'il s'agisse d'un restaurant ou d'une usine de sciage. Un grand constat s'en dégage de cette recherche : il existe des disparités importantes dans l'entrepreneuriat d'un territoire à l'autre. Voyons ce qu'on peut tirer de cette recherche en comparant les données pour le Québec à celles prévalant pour les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

On peut dans un premier temps constater, grâce au tableau 2, que la création d'entreprises dans les MRC du Québec de 1992 à 2000 a été de 117 % en comparaison avec le bassin d'entreprises qui étaient actives en 1992. Il y a donc eu plus d'entreprises créées sur cette période que d'entreprises qui étaient en opération en 1992. En Abitibi-Témiscamingue, le constat est le même mais le ratio est plus important (127 %); cela est vrai pour tous les territoires de MRC de la région, sauf au Témiscamingue où le taux est inférieur à celui du Québec (103 %). En parallèle, plusieurs ont fermé leurs portes pendant cette période, mais au bout du compte, il y a eu dans la région croissance nette du bassin d'entreprises de 24 % depuis 1992, soit un taux de croissance annuel de 3 %. Le bassin d'entreprises s'y est donc régénéré pendant ces années. La performance régionale dépasse celle du Québec, qui est de 19 %. Les bons résultats de la région la classent au 3<sup>e</sup> rang au Québec. La Vallée-de-l'Or et l'Abitibi-Ouest font preuve de meilleurs rendements avec des taux respectifs de 26 % (solde net de 3,25 % par année). Le meilleur résultat va à la MRC d'Abitibi (28 % pour la période, 3,5 % par an) qui se classe au dixième rang au Québec. Rouyn-Noranda dispose d'un taux de 23 % alors que celui prévalant au Témiscamingue est de 17 %.

Un autre indicateur nous apprend qu'il y a eu création d'environ 114 entreprises par 100 entreprises en activité en Abitibi-Témiscamingue entre 1992 et 2000, ce qui est également meilleur que ce qui a pu être observé à l'échelle du Québec. Il s'en est par contre fermé près de 93 dans la région, ce qui signifie qu'au total sur huit ans, le bassin d'entreprises s'est accru de près de 22 %. Cela correspond à un solde net annuel de 2,7 %. Les performances de la région ont donc été plus intéressantes que ce qui s'est vécu dans l'ensemble du Québec où le ratio a été calculé à environ 17 %. Ici encore, la Vallée-de-l'Or et l'Abitibi-Ouest performant mieux que les autres territoires de MRC de la région et mieux que l'Abitibi-Témiscamingue mais c'est encore l'Abitibi qui occupe la première position sur le plan du dynamisme entrepreneurial régional. Ce territoire se classe au dixième rang à l'échelle de la province pour cet

---

<sup>6</sup> Nathaly Riverin, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier, École des Hautes études commerciales de Montréal. Mesurer l'entrepreneuriat dans les territoires de MRC du Québec, 2004.

<sup>7</sup> La CSST a une responsabilité de surveillance par rapport aux accidents de travail et assure une couverture monétaire aux travailleurs à partir de primes versées par les employeurs. Toute entreprise, qu'elle embauche ou non, y est inscrite. On peut y retracer le nombre annuel d'établissements ouverts ou fermés par municipalité. Toute entreprise qui ouvre ses portes ou embauche du personnel doit s'y inscrire afin de couvrir les risques d'accidents de travail. Lorsqu'elles cessent leurs opérations, les entreprises avisent généralement la CSST car elles doivent signaler un arrêt de paiement des primes. Les travailleurs autonomes n'ont pas l'obligation de s'inscrire à cette banque de données. Ceux qui le font sont généralement ceux qui sont les plus à risque; ils oeuvrent surtout dans le secteur primaire, dans le domaine manufacturier ou encore dans le milieu de la construction.

indicateur. Rouyn-Noranda et le Témiscamingue disposent respectivement des soldes suivants : 21 % et 15,5 %. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue, elle se positionne au troisième rang à l'échelle du Québec.

**Tableau 2**  
**Mesures de l'entrepreneuriat, MRC, Abitibi-Témiscamingue et Québec**

	Établissements créés, fermés et solde pour la période 1992-2000 / nombre d'entreprises en activité en 1992			Établissements créés, fermés et solde pour la période 1992-2000 / nombre moyen d'entreprises en activité pour la même période		
	Création	Fermetures	Solde	Création	Fermetures	Solde
<b>Abitibi</b>	1,20	0,92	0,28	106,88	82,29	24,60
<b>Abitibi-Ouest</b>	1,30	1,04	0,26	115,16	91,80	23,36
<b>Rouyn-Noranda</b>	1,43	1,20	0,23	128,43	107,53	20,91
<b>Témiscamingue</b>	1,03	0,86	0,17	95,16	79,64	15,52
<b>Vallée-de-l'Or</b>	1,41	1,15	0,26	125,33	101,95	23,37
<b>Région</b>	1,27	1,03	0,24	114,19	92,64	21,55
<b>Québec</b>	1,17	0,98	0,19	107,16	90,16	16,77

Source : Nataly Riverin, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier, HEC Montréal. Mesurer l'entrepreneuriat dans les territoires de MRC du Québec, 2004.

### 3.2 Perceptions et réalités des entrepreneurs

Une enquête a été menée en 2000 auprès de 139 dirigeants d'entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>8</sup>. Cette étude nous indique que le développement de nouveaux produits, services et procédés, la pénétration accrue du marché local et la réduction des coûts de production sont les principales stratégies utilisées par les entrepreneurs de la région pour accroître leurs activités. Ces stratégies sont employées par six organisations sur dix en Abitibi-Témiscamingue, comme au Québec.

En ce qui a trait au développement des marchés, les entreprises d'ici attribuent à près de 90 % leur chiffre d'affaires au marché régional. Cette part est plus élevée que la moyenne québécoise qui se situe à près de 70 %. Le développement du marché canadien est une alternative moins considérée ici qu'elle ne l'est à l'échelle du Québec (26 % contre 31 %).

Les employeurs évoluant dans les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue déclarent éprouver du mal à trouver de la main-d'œuvre possédant des compétences s'arrimant à leurs besoins; plus de six employeurs sur dix affirment qu'il est difficile de trouver du personnel qualifié.

Une très forte majorité des organisations québécoises intègrent une culture de la qualité à leurs services (70 %) et favorisent la formation (61 %) afin d'assurer leur essor. Une bonne part des répondants soutiennent investir dans les technologies de l'information (53 %), la recherche (41,5 %) et la machinerie de production (45 %). Une part inférieure (39,5 %) a recours aux réseaux d'affaires. Il semble que ces moyens soient utilisés dans des proportions similaires par les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, mais nous ne disposons pas des données spécifiques pour la région.

Cette étude nous apprend également que les entrepreneurs de la région conviennent que le fardeau fiscal constitue un frein important à l'amélioration de la santé financière des entreprises. Près de la moitié d'entre eux estiment que les deux paliers de gouvernement devraient réduire l'impôt sur le profit des entreprises. Rappelons qu'après 2000, le gouvernement du Québec a instauré une stratégie de développement économique pour les régions ressources, ce qui fait que les entreprises manufacturières bénéficient de congés fiscaux particuliers. Ainsi, la situation a probablement évolué positivement depuis.

### 3.3 Facteurs de disparité

Plusieurs variables peuvent expliquer les disparités régionales de l'activité entrepreneuriale<sup>9</sup>. Parmi les facteurs démographiques, les variations positives de population parmi les 15-54 ans ont un impact

<sup>8</sup> Groupe Éverest. Rapport sur les perceptions et réalités des entreprises québécoises, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001.

<sup>9</sup> Marc-Urbain Proulx et Nathaly Riverin. Observatoire socio-économique des territoires du Québec, Université du Québec à Chicoutimi. L'entrepreneuriat dans les régions administratives et leurs territoires de MRC : l'Abitibi-Témiscamingue, 1999.

favorable sur la création nette d'entreprises. À l'inverse, une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans ou de personnes âgées de plus de 54 ans dans une région peut avoir un impact négatif sur cette dernière. Ainsi, un bassin important de jeunes ou une population vieillissante peuvent freiner l'activité entrepreneuriale d'une région donnée.

Parmi les facteurs économiques, le taux de chômage et l'importance du secteur d'activité primaire et tertiaire auraient également des impacts positifs sur la création nette d'entreprises. En effet, un taux de chômage élevé entraîne plus d'ouvertures et de fermetures, donc une mouvance d'entreprises, l'élément déclencheur étant surtout lié à la perte d'emploi. La présence d'un revenu élevé influence pour sa part négativement la création nette d'entreprises. Le même constat peut être attribué à l'importance des travailleurs manufacturiers et aux investissements industriels majeurs, ce qui provoque une rétention ou une embauche d'éventuels entrepreneurs à titre d'employés.

Parmi les facteurs structurels, notons que la présence de PME manufacturières et de PME manufacturières exportatrices entraîne un impact positif sur la création nette d'entreprises. Le même constat prévaut avec la part des emplois dans les PME puisque les entrepreneurs potentiels qui travaillent dans les PME ont une propension plus grande à se lancer en affaires que les entrepreneurs potentiels travaillant dans les grandes entreprises. C'est ce qu'on appelle la culture entrepreneuriale. L'inverse est aussi vrai pour la culture dite ouvrière : une part plus importante d'emplois dans les grandes entreprises sur un territoire donné freine la création nette d'entreprises. Bien sûr, la présence gouvernementale ou d'institutions de formation, d'enseignement et de recherche viennent soutenir l'entrepreneuriat.

### 3.4 Facteurs de stimulation

Les facteurs de stimulation de l'entrepreneuriat ont fait l'objet d'un mémoire déposé à l'UQAT en 2002 par madame Mélanie Chartier<sup>10</sup>. Cette dernière s'est particulièrement penchée sur les facteurs à la base de la création d'entreprises en Abitibi-Témiscamingue. L'enquête traite les réponses de 128 entrepreneurs industriels de la région. Voyons le profil des répondants pouvant être tiré de cette recherche. Les répondants sont pour la moitié les fondateurs de l'entreprise à la tête de laquelle ils se situent. L'autre moitié ont acheté l'entreprise qu'ils gèrent, en ont hérité ou se sont associés. Seules 18 femmes figurent parmi les répondants. La moyenne d'âge du groupe est de 46 ans. Près du tiers des répondants vivent à Rouyn-Noranda, 25 % sont en Abitibi-Ouest, 19 % dans la Vallée-de-l'Or, 17 % au Témiscamingue et 7 % en Abitibi. Les entreprises sont en opération dans les territoires d'appartenance des répondants dans des proportions similaires. On note que 22 % des entreprises sondées oeuvrent dans le secteur de l'industrie du bois, 30 % opèrent dans celui des autres industries manufacturières, 17 % se concentrent dans les industries des aliments, 13 % oeuvrent dans la première transformation des métaux et 12 % relèvent de l'industrie de la machinerie. Près de 40 % ont dix employés et moins et le tiers en emploient entre 11 et 49, 14 % gèrent entre 50 et 99 employés. En moyenne, les dirigeants sont en poste depuis une dizaine d'années.

Un peu plus de la moitié des répondants affirment que le financement est le principal obstacle à l'avancement de leur entreprise. Un sur dix soulève le manque de support des personnes ressources; la même proportion réfère au manque de main-d'œuvre, qu'elle soit qualifiée ou non. Environ la moitié des entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue signalent qu'un parent proche d'eux œuvre également dans le milieu des affaires et que ce dernier a influencé significativement leur carrière. L'influence d'un entrepreneur déjà établi dans leur entourage est donc un facteur ayant aidé les répondants à se lancer en affaires. On découvre que 84 des répondants étaient, avant de créer leur entreprise, des salariés. Toutefois, les mises à pied et les fermetures d'entreprises n'ont pas été un facteur déclencheur dans la décision de se lancer en affaires; la majorité des entrepreneurs ont quitté de leur propre gré leur emploi. Le mémoire de madame Chartier révèle enfin que ce sont les engagements familiaux qui les ont empêché de se lancer plus tôt en affaires; cet obstacle a été plus important que ne l'ont été les engagements monétaires liés au fait de démarrer l'entreprise. L'efficacité des programmes d'aide laisse pour sa part, de l'avis des répondants, à désirer. Les promoteurs indiquent à ce niveau qu'ils n'y ont pas vraiment accès et qu'ils connaissent peu les ministères et organismes aptes à leur venir en aide. La méconnaissance des programmes d'aide et des sources potentielles de capital de risque sont également une source d'obstacle

---

<sup>10</sup> Chartier, Mélanie. Facteurs de stimulation de l'entrepreneuriat en Abitibi-Témiscamingue. Mémoire de maîtrise en gestion des organisations, UQAT, 2002.

non encore résolue. L'Abitibi-Témiscamingue semble perçue comme un milieu relativement propice pour l'épanouissement de l'entrepreneuriat par les répondants. Ils considèrent que la région possède de plus en plus une culture entrepreneuriale, ce qui fait que les entrepreneurs en devenir évoluent dans un environnement stimulant pour la création de futures entreprises. Malgré cela, les répondants se sont montrés assez flexibles à s'établir ailleurs si le contexte s'y présentait, ce qui est inquiétant. Bien sûr, la disponibilité et la facilité à obtenir les ressources matérielles et les matières premières entrent en ligne de compte dans la décision de franchir le pas décisif.

Il semblerait que les caractéristiques personnelles de l'entrepreneur ainsi que son environnement sont deux éléments clés de la réussite entrepreneuriale. C'est du moins ce que laisse entendre un article publié dans la revue *Organisation et territoire* et qui porte sur le modèle entrepreneurial des petites entreprises<sup>11</sup>. Cette recherche, menée auprès d'une trentaine d'entreprises oeuvrant dans le secteur de services et détail de deux régions du Nouveau-Brunswick, indique que le premier facteur prédisposant les répondants à choisir une carrière dans le domaine des affaires est le fait que l'un des deux parents est ou a déjà été en affaires. Le deuxième facteur se rapporte à la présence de parents dynamiques, en particulier la mère pour les répondants dont aucun des parents n'était en affaires. Le fait d'avoir appris dès le jeune âge à se débrouiller et à se responsabiliser a aussi été identifié comme étant un facteur d'influence, tout comme l'acquisition d'une solide expérience tout au long de la vie. Le conjoint et la famille de l'entrepreneur jouent un rôle important dans le succès de l'entreprise. La présence de structures axées sur la recherche et sur le développement, le support d'organismes qui se penchent sur la commercialisation, surtout si le marché international est visé, ou encore la disponibilité de capital de risque sont également des facteurs généralement reconnus. La bureaucratie qui étouffe l'initiative et qui ralentit l'action, la trop grande masse de programmes ou de paperasse sont des exemples souvent cités.

On dit que les entrepreneurs s'accordent généralement 90 jours pour réfléchir à leur idée d'affaires avant de se lancer dans l'aventure. Dans les régions ressources, 180 jours seraient nécessaires<sup>12</sup>. Cette information est tirée d'une recherche qui indique également que plutôt que de se concentrer sur les seules premières étapes de la création d'une entreprise, les organismes support devraient aussi accompagner les entrepreneurs dans toutes les étapes du processus, y compris la poursuite des opérations une fois l'entreprise démarrée. On y apprend également que 73 % des entrepreneurs interrogés<sup>13</sup> ont une critique négative à formuler par rapport au système actuel. Selon eux, l'accès au financement demeure difficile (43 %), le soutien disponible n'est pas adéquat (34 %), les procédures d'accès à l'aide sont compliquées, longues et aléatoires (25 %) et les organismes de soutien manquent de personnel expérimenté en création d'entreprises (19 %). La recherche fait aussi ressortir que les principaux problèmes arrivent après le démarrage, lorsque vient le temps d'embaucher du personnel, de commercialiser les produits et services ou lorsque des coûts et délais imprévus apparaissent. D'où la suggestion de développer un système d'accompagnement et de suivi pour toutes les étapes du processus. pour le financement d'activités spécifiques.

Les entrepreneurs les mieux préparés, ceux qui ont une expérience dans le secteur d'activité de l'entreprise créée, ceux qui connaissent leur marché et ceux qui sont formés ont de bonnes chances de réussite. Plus de six nouveaux entrepreneurs sur dix au Québec attribuent leur succès à leur capacité à se construire une clientèle et à obtenir de bonnes références auprès de cette dernière. C'est donc une question de marketing selon Nathaly Riverin<sup>14</sup>. Côté finances, selon l'étude de Louis-Jacques Fillion, Germain Simard et Candido Borges, tous trois de la chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier (HEC Montréal), il faut en moyenne 11 mois avant de vendre les premiers biens ou d'offrir les premiers services et près du double (21 mois) pour atteindre le seuil de rentabilité. Avis aux entrepreneurs sous-capitalisés<sup>15</sup>. Deux cent nouveaux entrepreneurs ont participé à cette dernière enquête. Ils ont tous installé leur entreprise à une distance raisonnable de leur domicile. Les incitatifs fiscaux offerts par le gouvernement pour l'implantation dans des zones dédiées arrivent en dernier lieu dans leur choix de localisation.

---

<sup>11</sup> Yves Robichaud et Egbert McGraw. Importance des caractéristiques personnelles et de l'environnement personnel dans le modèle entrepreneurial des petites entreprises, automne 2004.

<sup>12</sup> Les Affaires, Révision nécessaire du système de soutien aux entrepreneurs, 23 avril 2005. Article basé sur une étude de Louis-Jacques Fillion et de Germain Simard de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier du HEC Montréal : *Entreprendre au Québec, c'est capital!*

<sup>13</sup> Au total, 200 personnes de divers secteurs d'activités et de diverses régions du Québec ont été interrogées.

<sup>14</sup> Nathaly Riverin. Les Affaires sont les affaires. L'entrepreneuriat, c'est capital. La Presse, 2 mai 2005.

<sup>15</sup> Nathaly Riverin. Les Affaires sont les affaires. L'entrepreneuriat, c'est capital. La Presse, 2 mai 2005.

En résumé, on note que diverses conditions facilitent le développement de l'entrepreneuriat. Le tableau 3 en fait une synthèse. Retenons toutefois que la présence d'une culture entrepreneuriale ou d'un soutien technique aux promoteurs ainsi que la disponibilité d'un soutien financier et l'accès à l'information sont importants<sup>16</sup>. La culture entrepreneuriale relève de facteurs déjà présents ou de la mise en place d'un climat favorable (éducation à formation à l'entrepreneuriat, discours entrepreneurial, valorisation de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs et reconnaissance du travail accompli). Le soutien technique peut prendre diverses formes : aide à la préparation de projets et au montage des plans d'affaires, soutien similaire pour le développement des entreprises, soutien pour l'expansion des marchés, aide lors de crises (ex. : lors d'une croissance rapide) et présence de réseaux de soutien (mentors, anges, incubateurs, infrastructures, groupes d'aide). Le soutien financier regroupe plusieurs éléments : capacité d'investir dans son projet, disponibilité de capital patient pour le prédémarrage et le démarrage, accès au financement traditionnel (capital-actions, prêts sur garanties, marge de crédit) ou de soutien (subventions, crédits d'impôts, garanties de prêt) et accès à des modes de soutien réduisant les coûts (incubateurs ou motels industriels). Pour sa part, l'accès à l'information aide à bien évaluer l'opportunité d'affaires et à identifier la stratégie à adopter. L'accès à des conseillers techniques compétents et à des banques de données, la recherche et le développement ainsi que l'innovation entrent également en ligne de compte.

**Tableau 3**  
**Traits de caractère entrepreneuriaux, événements déclencheurs et facteurs inhibiteurs**

Antécédents des personnes	Avoir un parent propriétaire d'une entreprise ou à son compte. Avoir un entrepreneur dans son entourage. Provenir d'une région à forte proportion de PME. Être l'aîné de la famille. Provenir d'une culture favorisant la réussite sociale et économique. Faire partie d'une ethnie où il est normal d'être à son compte. Avoir eu de activités lucratives à l'âge scolaire. Avoir participé à des mouvements étudiants. Avoir des expériences de travail pertinentes. Vivre dans un environnement offrant un soutien.
Motivations	Réalisation de soi, pouvoir, autonomie, défi.
Attitudes	L'argent est un motif légitime pour se lancer en affaires et est un indicateur de performance. Acceptation du risque calculé. Vision positive. Les échecs sont des occasions d'apprendre. Les changements sont une bonne chose car ils sont porteurs d'occasions à saisir. La concurrence est un stimulant à la performance. La chance a peu à voir avec la réussite.
Aptitudes	Confiance en soi, énergie, ténacité, persévérance, tolérance au stress. Capacités conceptuelles polyvalentes tournées vers la créativité, l'intuition et la rationalité, la compétence, l'habileté à décider où porter l'action.
Intérêts	Innovation, initiative et créativité. Action continuelle. Rapidité d'action et de décision. Engagement total à long terme. Responsabilités.
Événements positifs déclencheurs	Identification d'une occasion. Découverte d'un partenaire. Trop-plein de compétences et d'énergie. Temps disponible. Argent à investir. Soutien familial ou professionnel acquis. Entreprise en héritage.
Événements négatifs déclencheurs	Frustrations ou insatisfactions au travail. Perte d'emploi. Difficulté à intégrer le marché du travail. Crise de mi-carrière. Déplacement dans un poste, un secteur, une région, bref, apparition d'un contexte nouveau. Difficultés dans la vie personnelle ou familiale.
Facteurs positifs inhibiteurs	Permanence d'emploi, bon salaire, belle carrière, cadre de travail agréable ou stimulant et valorisant. Reconnaissance de sa compétence.
Facteurs négatifs inhibiteurs	Niveau de risque. Importance du changement. Compétence en gestion insuffisante. Mauvaise connaissance du secteur. Manque de capitaux. Responsabilités familiales. Âge. Dissuasion par l'entourage. Faible soutien du milieu.

Source : Moffet, Denis. Projet de développement et entrepreneurship. Notes de cours, 2005.

<sup>16</sup> Moffet, Denis. Projet de développement et entrepreneurship – SCH6004, rencontre du 27 août 2005.

### 3.4.1 Leviers

Plusieurs leviers viennent agir en support au développement de l'entrepreneuriat. La Société générale de financement et Investissement Québec en sont des exemples. Les centres locaux de développement (CLD) et les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), sans oublier l'ensemble des intervenants présents à travers les fondations, concours et galas mettent la main à la pâte, tout comme les institutions de formation, les chambres de commerce ou les clubs d'entrepreneurs. Mentionnons également le support pouvant provenir de Capital régional coopératif Desjardins, du Fonds d'action de la CSN ou du Fonds de solidarité de la FTQ ainsi que certaines mesures fiscales ou stratégies de développement visant les régions ressources et instaurées par le gouvernement provincial qui favorisent la diversification économique régionale. Le développement de services d'accompagnement de projets de deuxième et de troisième transformation sont aussi à souligner.

#### 3.4.1.1 Fonds disponibles dans les territoires

Le Fonds local d'investissement (FLI) est géré au niveau des CLD mais il n'a pas été reconduit lors du dernier budget. L'argent sert à appuyer les entreprises en place ou en démarrage dans une perspective de création ou de maintien d'emplois. Le renouvellement de ce fonds demeure à confirmer. Jusqu'à maintenant, plus de 14 M\$ ont été distribués à travers l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 4**  
**Fonds local d'investissement selon les territoires, investissements totaux, Abitibi-Témiscamingue**

	Montants	Pourcentage
CLD Abitibi	2 851 751	20,3
CLD Abitibi-Ouest	1 761 026	12,6
CLD Rouyn-Noranda	3 814 147	27,2
CLD Témiscamingue	2 500 444	17,8
CLD Vallée-de-l'Or	3 086 630	22,0
Région	14 013 998	100,0

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions.

Les SADC disposent également de divers leviers d'aide aux entrepreneurs. Toutes ces structures supportent à leur façon l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et se préoccupent de la ruralité.

#### 3.4.1.2 Fonds de diversification économique

Le Fonds de diversification économique régional (FDER) a été créé en 2000 en Abitibi-Témiscamingue dans le but d'aider au prédémarrage de projets. Le but recherché était la diversification de l'économie régionale pour certains niveaux ciblés : le secteur primaire (agroalimentaire, mines et forêt), le secteur secondaire et le secteur tertiaire dit stratégique (nouvelles technologies, ressources touristiques, énergie et transport). Un bilan couvrant la période 2000 à 2004 permet de constater que 133 projets ont été déposés alors que 68 ont pu recevoir son support. La contribution du FDER totalise ainsi 4,4 millions de dollars; elle a engendré des investissements totaux de plus de 30 M\$ dans la région.

On estime que d'ici trois ans, 76 M\$ auront ainsi été générés en investissements en Abitibi-Témiscamingue. Les emplois créés grâce au support accordé à ces projets s'élèvent à 215 et depuis, près d'une centaine ont été maintenus. Au printemps 2004, les sommes résiduelles disponibles ont été transférées aux MRC de la région afin de permettre aux CLD de financer des initiatives sur leur territoire respectif.

**Tableau 5**  
**Fonds de diversification économique régional, projets et investissements**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2004**

Secteurs	Projets	Investissements (M\$)	Emplois créés
<b>Fabrication</b>	20	11,7	62
<b>Alimentation</b>	18	5,7	66
<b>Transformation du bois</b>	11	4,4	45
<b>Technologie de l'information</b>	8	6,7	18
<b>Tourisme</b>	7	0,9	17
<b>Autres</b>	4	1,0	7

Source : Fonds de diversification économique régional, Abitibi-Témiscamingue.

#### 3.4.1.3 Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Au printemps 2004, le gouvernement du Québec annonçait la mise en place du Fonds d'intervention économique régional (FIER). Voici les principales composantes de cet outil. Le FIER se divise en quatre volets à l'échelle du Québec : le FIER-Soutien dispose d'une enveloppe de 42 M\$, le FIER-Région se voit alloué une enveloppe de 78 M\$, le FIER-Partenaires rend disponibles 180 M\$ dont 80 M\$ pour des projets sectoriels et 100 M\$ pour les projets structurants. On parle donc d'une somme globale de 300 M\$ pour stimuler la participation des gens d'affaires au développement ou à la consolidation d'entreprises à travers la province.

Le FIER-Soutien sera mis en place sous l'égide de la Conférence régionale des élus. En Abitibi-Témiscamingue, 2 M\$ en découlent. Pour chaque dollar amassé par le milieu (secteur public y compris), le gouvernement en mettra 2 \$. Ce volet permettra à la Conférence régionale des élus de disposer de fonds pour divers projets de nature privée. Le FIER-Soutien peut mettre en jeu une somme pouvant aller jusqu'à 250 000 \$. Pour sa part, le FIER-Région sera géré par des entités où le secteur privé sera majoritaire. Pour chaque dollar amassé par le secteur privé, le gouvernement en mettra le double. Les investissements se feront sous forme de capital de risque et ne dépasseront pas 500 000 \$. Le but visé est l'investissement dans le développement et la consolidation d'entreprises. Le principe du 2 \$ provenant du privé pour chaque 1 \$ issu du gouvernement s'applique pour sa part au volet « projets sectoriels » du FIER-Partenaires. Quant au volet « projets structurants », il s'agit d'un investissement direct dans chaque projet sans partenariat régional. En fait, le FIER-Partenaires vise le soutien aux projets majeurs où l'investissement requis est supérieur à 5 M\$.

## 4. Entreprises

Les données relatives aux entreprises varient selon la définition et la méthode utilisée pour les comptabiliser. Par exemple, l'Inspecteur général des institutions financières comptabilise toutes les entreprises ayant demandé un enregistrement ou une constitution en personne morale et cela, peu importe si elles sont encore ou non en activité<sup>17</sup>. Certaines entreprises cessent de fonctionner sans en aviser l'organisme. On y retrouve l'ensemble des entreprises individuelles, sociétés de personnes, compagnies, coopératives et OBNL. Le Programme pancanadien de statistique sur les petites entreprises est une base de données tenue par Statistique Canada, aux fins de ses enquêtes. Il comptabilise les employeurs après avoir éliminé les entreprises ayant cessé leurs activités. Les données sont tirées des employeurs qui émettent des feuillets d'impôt, y compris les organismes du secteur public et les OBNL. On ne dispose pas dans la région d'une liste d'entreprises complète et à jour. La collecte de l'information par divers intervenants n'est pas uniforme, l'information colligée n'étant pas similaire d'un territoire à l'autre ou d'un organisme à l'autre.

Le Registre des entreprises est une base de données de Statistique Canada qui sert à ses enquêtes économiques. Il permet d'uniformiser la classification et de rassembler les données spécifiques aux entreprises. Ce registre couvre toutes les entreprises<sup>18</sup> canadiennes qui rencontrent au moins l'un des critères suivants : entreprises qui disposent d'une main-d'œuvre pour laquelle des retenues sur la paie sont remises à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)<sup>19</sup>, qui réalisent un minimum de 30 000 \$ de chiffre d'affaires, qui sont constituées en société (en vertu d'une loi fédérale ou provinciale) et qui ont rempli un formulaire fédéral de déclaration de revenus des sociétés au cours des trois dernières années. Les données compilées pour la région comprennent tout établissement ayant une adresse en Abitibi-Témiscamingue, peu importe que la maison-mère soit localisée ailleurs.

### 4.1 Nombre

Le Registre des entreprises permet de tirer certaines informations spécifiques à l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, on y recense, en décembre 2003, quelque 9 855 établissements. Les territoires de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda en regroupent plus de la moitié avec des proportions respectives de 29,5 % et de 24,5 %. Les territoires d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue suivent dans l'ordre avec des parts de 18,0 %, 14,3 % et 13,7 %.

**Tableau 6**  
**Nombre d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

	Nombre	%
<b>Abitibi</b>	1 773	18,0%
<b>Abitibi-Ouest</b>	1 410	14,3%
<b>Rouyn-Noranda</b>	2 416	24,5%
<b>Témiscamingue</b>	1 347	13,7%
<b>Vallée-de-l'Or</b>	2 909	29,5%
<b>Région</b>	9 855	100,0%

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2003.

### 4.2 Taille

Lorsqu'on examine les données relatives à la taille, on remarque que l'Abitibi-Témiscamingue compte très peu de grandes entreprises. On ne retrace que 91 établissements cumulant plus de 100 employés. La

<sup>17</sup> Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel. Économie du Québec. Régions, acteurs et enjeux. 2004.

<sup>18</sup> Une entreprise peut posséder un ou plusieurs établissements. Un établissement est une unité physique disposant d'une adresse et produisant un ensemble de biens ou de services homogène à l'intérieur des frontières d'une même province. Les établissements sont classés par tranches d'effectif. Ces estimations indiquent en général le nombre maximal d'employés annuel. Une estimation de 10 employés peut représenter 10 personnes à temps complet, 20 personnes travaillant à temps partiel ou toute autre combinaison.

<sup>19</sup> Même si certaines entreprises ne détiennent pas un compte de retenues sur la paye auprès de l'ADRC, leur effectif peut se constituer de travailleurs contractuels, des membres de la famille ou des propriétaires de l'entreprise. Le Registre ne dispose pas de cette information et classe ces établissements dans la catégorie « Indéterminé ».

région se caractérise donc par une très forte proportion d'établissements regroupant moins de 100 employés (98 %), ce qui représente 5 188 petits et moyens établissements. Ajoutons que 66 % des établissements de la région emploient quatre personnes et moins, 24,5 % peuvent bénéficier de l'apport d'un personnel constitué de 5 à 19 employés, 6 % en ont entre 20 et 49 alors que 3 % gèrent un personnel de 50 personnes et plus.

**Tableau 7**  
**Nombre d'établissements par tailles d'effectifs déterminées, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

Tailles déterminées	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
1-4	593	620	798	514	953	3 478
5-9	156	113	224	103	252	848
10-19	86	52	118	50	138	444
20-49	48	38	91	37	114	328
50-99	18	8	21	7	36	90
100-199	12	3	18	5	16	54
200-499	1	3	10	5	8	27
500 +	2	1	4	1	2	10
Total	916	838	1 284	722	1 519	5 279
Nombre, - de 100 employés	901	831	1 252	711	1 493	5 188
%	98,4	99,2	97,5	98,5	98,3	98,3
Nombre, + de 100 employés	15	7	32	11	26	91
%	1,6	0,8	2,5	1,5	1,7	1,7

La différence entre le nombre total d'établissements dans la région (9 855) et les total de ceux-ci ayant des effectifs (5 279) donne 4 576 établissements classés dans la catégorie Indéterminé par Statistique Canada lors de la constitution de son registre des entreprises. Même si ces établissements ne détiennent pas un compte de retenues sur la paye, leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des membres de la famille ou des propriétaires.

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2003.

La part des petits établissements (moins de cinq employés) est proportionnellement plus élevée au sein des territoires d'Abitibi-Ouest (74 %) et du Témiscamingue (71 %). La présence d'exploitations agricoles dans ces MRC peut expliquer en partie ce phénomène. Les territoires de Rouyn-Noranda, d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or concentrent davantage d'établissements dans lesquels travaillent un personnel composé de 5 à 19 personnes. Quant aux établissements comptant plus de 20 employés, ils sont proportionnellement plus nombreux dans les territoires de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda.

**Tableau 8**  
**Part des établissements selon les tailles d'effectifs déterminées, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

Taille	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
1-4	64,7%	74,0%	62,1%	71,2%	62,7%	65,9%
5-9	17,0%	13,5%	17,4%	14,3%	16,6%	16,1%
10-19	9,4%	6,2%	9,2%	6,9%	9,1%	8,4%
20-49	5,2%	4,5%	7,1%	5,1%	7,5%	6,2%
50-99	2,0%	1,0%	1,6%	1,0%	2,4%	1,7%
100-199	1,3%	0,4%	1,4%	0,7%	1,1%	1,0%
200-499	0,1%	0,4%	0,8%	0,7%	0,5%	0,5%
500 +	0,2%	0,1%	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%
Nombre total	916	838	1 284	722	1 519	5 279

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2003.

### 4.3 Secteurs d'activités

La région compte quelque 1 383 établissements oeuvrant dans le secteur primaire, soit une part de 14 % de l'ensemble des secteurs d'activités. Ils se concentrent principalement dans le domaine de l'exploitation forestière et des services forestiers, les industries agricoles et les entreprises d'extraction minière. Le secteur secondaire regroupe pour sa part 1 174 établissements, ce qui équivaut à une part de 12 %. Ce secteur regroupe surtout les établissements de la construction (769) ainsi que ceux oeuvrant dans le domaine de la fabrication (405). Enfin, le secteur tertiaire recueille 74 % des établissements présents dans la région (7 298). De façon plus spécifique, mentionnons qu'on dénombre dans les commerces de gros et de détail de la région 1 613 établissements. Le secteur du transport et de l'entreposage en regroupe à lui seul 926. Les autres établissements les plus importants sont : les autres services excluant l'administration publique (916), l'hébergement et les services de restauration (694) ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques (690).

Du côté des entreprises évoluant dans le secteur primaire, le Témiscamingue et l'Abitibi-Ouest dominent avec 355 et 329 entreprises. La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda accueillent le plus d'entreprises spécialisées en construction et fabrication; on y retrouve dans l'ordre 355 et 330 entreprises. Ces deux mêmes territoires sont également les plus populaires auprès des entreprises du secteur tertiaire. On en compte 2 304 dans la Vallée-de-l'Or et 1 947 dans le territoire de Rouyn-Noranda.

**Tableau 9**  
**Établissements selon le secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	
						Nbre	%
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	301	329	85	348	175	1 238	12,6
<b>Extraction minière, pétrole et gaz</b>	8	0	52	7	75	142	1,4
<b>Services publics</b>	1	0	2	0	0	3	0,0
<b>Construction</b>	135	66	229	88	251	769	7,8
<b>Fabrication</b>	83	59	101	58	104	405	4,1
<b>Commerce de gros</b>	80	51	124	44	151	450	4,6
<b>Commerce de détail</b>	189	164	293	151	366	1 163	11,8
<b>Transport et entreposage</b>	204	179	141	134	268	926	9,4
<b>Industrie information et culturelle</b>	10	11	25	10	22	78	0,8
<b>Finances et assurances</b>	67	40	84	28	163	382	3,9
<b>Services immobiliers et de location</b>	106	52	193	45	177	573	5,8
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques</b>	121	57	216	48	248	690	7,0
<b>Gestion de sociétés et d'entreprises</b>	55	26	96	30	111	318	3,2
<b>Services administratifs, de soutien, de gestion déchets/assainissement</b>	55	52	106	46	127	386	3,9
<b>Services d'enseignement</b>	10	7	18	5	19	59	0,6
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	57	61	105	41	120	384	3,9
<b>Arts, spectacles et loisirs</b>	30	17	55	15	47	164	1,7
<b>Hébergement et services restauration</b>	86	85	197	110	216	694	7,0
<b>Autres services, sauf adm. publiques</b>	154	127	274	109	252	916	9,3
<b>Administrations publiques</b>	21	27	20	30	17	115	1,2
<b>Total</b>	1 773	1 410	2 464	1 347	2 909	9 855	100,0
<b>Primaire</b>	310	329	139	355	250	1 383	14,0
<b>Secondaire</b>	218	125	330	146	355	1 174	11,9
<b>Tertiaire</b>	1 245	956	1 947	846	2 304	7 298	74,1

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2003.

En Abitibi, la part la plus importante des établissements parmi l'ensemble des secteurs d'activités revient à l'agriculture et à la foresterie (17 %); le transport-entreposage suit avec 11,5 %. En Abitibi-Ouest, les deux mêmes secteurs sont également les plus présents avec des proportions respectives de 23 % et de 13 %. À Rouyn-Noranda, c'est le commerce de détail ainsi que les autres services qui occupent les premiers rangs avec des parts respectives de 12 % et de 11 %. Au Témiscamingue, l'agriculture et la foresterie sont aussi en première position (26 %); le commerce de détail arrive au deuxième rang (11 %). Dans la Vallée-de-l'Or, le commerce de détail domine (13 %), suivi par le transport-entreposage (9 %).

**Tableau 10**  
**Part des établissements selon le secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue, 2003 (%)**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	17,0	23,3	3,4	25,8	6,0
<b>Extraction minière, pétrole et gaz</b>	0,5	0,0	2,1	0,5	2,6
<b>Services publics</b>	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
<b>Construction</b>	7,6	4,7	9,3	6,5	8,6
<b>Fabrication</b>	4,7	4,2	4,1	4,3	3,6
<b>Commerce de gros</b>	4,5	3,6	5,0	3,3	5,2
<b>Commerce de détail</b>	10,7	11,6	11,9	11,2	12,6
<b>Transport et entreposage</b>	11,5	12,7	5,7	9,9	9,2
<b>Industrie information et culturelle</b>	0,6	0,8	1,0	0,7	0,8
<b>Finances et assurances</b>	3,8	2,8	3,4	2,1	5,6
<b>Services immobiliers et de location</b>	6,0	3,7	7,8	3,3	6,1
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques</b>	6,8	4,0	8,8	3,6	8,5
<b>Gestion de sociétés et d'entreprises</b>	3,1	1,8	3,9	2,2	3,8
<b>Services administratifs, de soutien, de gestion déchets/assainissement</b>	3,1	3,7	4,3	3,4	4,4
<b>Services d'enseignement</b>	0,6	0,5	0,7	0,4	0,7
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	3,2	4,3	4,3	3,0	4,1
<b>Arts, spectacles et loisirs</b>	1,7	1,2	2,2	1,1	1,6
<b>Hébergement et services restauration</b>	4,9	6,0	8,0	8,2	7,4
<b>Autres services, sauf adm. publiques</b>	8,7	9,0	11,1	8,1	8,7
<b>Administrations publiques</b>	1,2	1,9	0,8	2,2	0,6
<b>Total</b>	100	100	100	100	100
<b>Primaire</b>	17,5	23,3	5,6	26,4	8,6
<b>Secondaire</b>	12,3	8,9	13,4	10,8	12,2
<b>Tertiaire</b>	70,2	67,8	79,0	62,8	79,2

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2003.

Comme l'indique le tableau 11, la région possède 3 478 établissements de petite taille (1 à 4 employés) parmi lesquels 524 sont regroupés dans le secteur primaire, 407 autres font partie du secteur secondaire alors que le tertiaire en comptabilise 2 547. Parmi les 1 292 entreprises de 5 à 19 employés, 109 appartiennent au secteur primaire, 160 sont associées au secteur secondaire et 1 023 autres appartiennent au tertiaire. Du côté des 418 établissements employant entre 20 et 99 personnes, le secteur primaire en dénombre 37, le secondaire en a 56 et le tertiaire 325. Enfin, en ce qui concerne les 91 établissements de 100 employés et plus, 14 appartiennent au primaire, 24 relèvent du secondaire et 53 évoluent dans le tertiaire.

La part des petits établissements évoluant dans le secteur primaire s'élève à 15 %. C'est au Témiscamingue que cette proportion est la plus élevée (25 %), suivi par l'Abitibi-Ouest (23 %). Le pourcentage des petits établissements relevant du secteur secondaire est de 12 % en Abitibi-Témiscamingue; Rouyn-Noranda dispose de la part la plus forte dans la région (14 %). Quant au secteur tertiaire régional, il regroupe 73 % des petits établissements; cette proportion grimpe à 81 % à Rouyn-Noranda, soit le taux le plus important parmi l'ensemble des territoires.

Près de 79 % des établissements de la région ayant des effectifs variant de 5 à 19 personnes se concentrent dans le secteur tertiaire. Rouyn-Noranda dépasse cette proportion avec 84,5 %, soit le taux le plus important dans la région pour ce groupe. Pour ce qui est du secteur secondaire, l'Abitibi détient la plus forte proportion (16 %), dépassant de ce fait le taux régional qui se fixe à 12 %. Enfin, 8 % des établissements de la région ayant entre 5 et 19 employés oeuvrent dans le secteur primaire; le Témiscamingue bénéficie du taux le plus important de la région (15 %).

Du côté des établissements dont l'effectif joue entre 20 et 99 employés, près de 78 % se concentrent dans le secteur tertiaire. Rouyn-Noranda dispose du taux le plus élevé parmi l'ensemble des territoires (85 %). Le Témiscamingue bénéficie du taux le plus important de la région par rapport au secteur secondaire (27 % contre 13 % dans l'ensemble de la région). Les territoires d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, du Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or détiennent tous des taux similaires du côté du secteur primaire.

Finalement, chez les établissements de 100 employés et plus de la région, 58 % relèvent du tertiaire. L'Abitibi hérite de la première place (67 %) mais Rouyn-Noranda suit de près (66 %). Pour le secteur secondaire, le taux régional est de 26 %; c'est au Témiscamingue que ce taux est le plus important (54,5 %). Le secteur primaire regroupe dans la région 15 % des établissements de 100 employés et plus. La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda détiennent les plus fortes proportions avec des taux de 19 % chacun.

**Tableau 11**  
**Nombre et pourcentage d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

	Total	%	1-4	%	5-19	%	20-99	%	100 et +	%
<b>Abitibi</b>	<b>916</b>	<b>100,0</b>	<b>593</b>	<b>100,0</b>	<b>242</b>	<b>100,0</b>	<b>66</b>	<b>100,0</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>
Primaire	152	16,6	116	19,6	27	11,2	8	12,1	1	6,7
Secondaire	123	13,4	73	12,3	38	15,7	8	12,1	4	26,7
Tertiaire	641	70,0	404	68,1	177	73,1	50	75,8	10	66,7
<b>Abitibi-Ouest</b>	<b>838</b>	<b>100,0</b>	<b>620</b>	<b>100,0</b>	<b>165</b>	<b>100,0</b>	<b>46</b>	<b>100,0</b>	<b>7</b>	<b>100,0</b>
Primaire	174	20,8	145	23,4	23	13,9	5	10,9	1	14,3
Secondaire	83	9,9	54	8,7	20	12,1	6	13,0	3	42,9
Tertiaire	581	69,3	421	67,9	122	73,9	35	76,1	3	42,9
<b>Rouyn-Noranda</b>	<b>1 284</b>	<b>100,0</b>	<b>798</b>	<b>100,0</b>	<b>342</b>	<b>100,0</b>	<b>112</b>	<b>100,0</b>	<b>32</b>	<b>100,0</b>
Primaire	63	4,9	42	5,3	12	3,5	3	2,7	6	18,8
Secondaire	172	13,4	112	14,0	41	12,0	14	12,5	5	15,6
Tertiaire	1 049	81,7	644	80,7	289	84,5	95	84,8	21	65,6
<b>Témiscamingue</b>	<b>722</b>	<b>100,0</b>	<b>514</b>	<b>100,0</b>	<b>153</b>	<b>100,0</b>	<b>44</b>	<b>100,0</b>	<b>11</b>	<b>100,0</b>
Primaire	159	22,0	130	25,3	23	15,0	5	11,4	1	9,1
Secondaire	71	9,8	40	7,8	13	8,5	12	27,3	6	54,5
Tertiaire	492	68,1	344	66,9	117	76,5	27	61,4	4	36,4
<b>Vallée-de-l'Or</b>	<b>1 519</b>	<b>100,0</b>	<b>953</b>	<b>100,0</b>	<b>390</b>	<b>100,0</b>	<b>150</b>	<b>100,0</b>	<b>26</b>	<b>100,0</b>
Primaire	136	9,0	91	9,5	24	6,2	16	10,7	5	19,2
Secondaire	198	13,0	128	13,4	48	12,3	16	10,7	6	23,1
Tertiaire	1 185	78,0	734	77,0	318	81,5	118	78,7	15	57,7
<b>Région</b>	<b>5 279</b>	<b>100,0</b>	<b>3 478</b>	<b>100,0</b>	<b>1 292</b>	<b>100,0</b>	<b>418</b>	<b>100,0</b>	<b>91</b>	<b>100,0</b>
Primaire	684	13,0	524	15,1	109	8,4	37	8,9	14	15,4
Secondaire	647	12,3	407	11,7	160	12,4	56	13,4	24	26,4
Tertiaire	3 948	74,8	2 547	73,2	1 023	79,2	325	77,8	53	58,2

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2003

Le secteur comprenant l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse occupe la part la plus importante de la région parmi les établissements employant de une à quatre personnes (81 %). Le transport et l'entreposage suit avec une part de 80 %. Les services professionnels, scientifiques et techniques ne sont pas loin derrière avec une proportion de 79,5 %. En ce qui concerne les établissements chez qui travaillent de 5 à 19 personnes, le domaine de l'hébergement et de la restauration occupe la plus grande part (37 %); suivent dans l'ordre le commerce de détail (35 %) ainsi que le commerce de gros (34 %). Chez

les établissements responsables de 20 à 99 employés, la finance et les assurances occupent le premier rang dans la région avec une proportion s'élevant à 21 %. Finalement, en ce qui a trait aux gros établissements, les services d'enseignement sont aux premières loges (17 %).

**Tableau 12**  
**Nombre d'établissements par tailles d'effectifs, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

	Total	1-4	5-19	20-99	100 et +
<b>Agriculture, foresterie, pêche, chasse</b>	608	490	80,6	90	14,8
<b>Extraction minière, pétrole et gaz</b>	76	34	44,7	19	25,0
<b>Services publics</b>	0	0	0,0	0	0,0
<b>Construction</b>	411	292	71,0	96	23,4
<b>Fabrication</b>	236	115	48,7	64	27,1
<b>Commerce de gros</b>	276	154	55,8	94	34,1
<b>Commerce de détail</b>	772	413	53,5	271	35,1
<b>Transport et entreposage</b>	515	411	79,8	72	14,0
<b>Industrie information et culturelle</b>	59	35	59,3	16	27,1
<b>Finance et assurances</b>	129	68	52,7	34	26,4
<b>Services immobiliers et services de location et de location à bail</b>	140	96	68,6	36	25,7
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques</b>	283	225	79,5	47	16,6
<b>Gestion de sociétés et d'entreprises</b>	43	30	69,8	8	18,6
<b>Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement</b>	184	132	71,7	27	14,7
<b>Services d'enseignement</b>	41	22	53,7	9	22,0
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	329	207	62,9	73	22,2
<b>Arts, spectacles et loisirs</b>	93	61	65,6	27	29,0
<b>Hébergement et restauration</b>	431	222	51,5	159	36,9
<b>Autres services, sauf administrations publiques</b>	538	405	75,3	119	22,1
<b>Administrations publiques</b>	115	66	57,4	31	27,0
<b>Total</b>	5279	3 478	65,9	1 292	24,5

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2003

#### 4.4 Question de survie

Quelle est la probabilité qu'une nouvelle entreprise survive dans le temps<sup>20</sup>? Selon les données tirées de Statistique Canada pour la période allant de 1984 à 1994 au Québec, 35 % des entreprises poursuivent leurs activités cinq ans après leur création, tous secteurs et toutes tailles confondus. C'est donc dire que les deux tiers ne franchissent pas le cap des cinq ans d'existence. La proportion passe à 80 % pour dix ans d'existence. Dans neuf cas sur dix, la fermeture est due à un arrêt volontaire de l'activité et non à une faillite. Par contre, le ministère de l'industrie et du commerce évaluait en 1999 que le taux de survie des coopératives était presque deux fois plus élevé que celui de la moyenne des entreprises après cinq années d'existence (64 % contre 35 %); il était deux fois plus important après dix ans (46 % contre 20 %).

En 2003 une cinquantaine de faillites d'affaires<sup>21</sup> ont été enregistrées par le Bureau du surintendant des faillites du Canada. Les données de 2004 révèlent toutefois que la région en a connu une trentaine. Les données relatives à Rouyn-Noranda, qui couvrent une partie de la région, nous apprennent que 28 faillites ont été recensées en 2003, elles sont tombées à 15 l'année suivante. Pour le secteur de Val-d'Or, qui regroupe l'autre partie de la région, les faillites sont passées de 22 à 15 en une année. L'année 2004 a été

<sup>20</sup> Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel. Économie du Québec. Régions, acteurs et enjeux. 2004.

<sup>21</sup> La faillite d'affaires est principalement attribuable aux dettes contractées en raison de l'exploitation d'une entreprise commerciale ou d'affaires, ce qui comprend les entreprises à propriétaire unique, les sociétés en nom collectif ainsi que les sociétés à responsabilité limitée.

une année fort intéressante puisque le nombre total des faillites d'affaires n'y a jamais été aussi restreint depuis 1995. En fait, le plus grand nombre de faillites a été enregistré au cours des années 1995 et 1996 (79 faillites d'entreprises pour chaque année) et en 1999 (80). Cela correspond à un effondrement de l'industrie minière.

**Tableau 13**  
**Faillites d'affaires, Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2004**

<b>1995</b>	<b>79</b>	<b>2000</b>	<b>68</b>
Rouyn-Noranda	40	Rouyn-Noranda	32
Val-d'Or	39	Val-d'Or	36
<b>1996</b>	<b>79</b>	<b>2001</b>	<b>71</b>
Rouyn-Noranda	40	Rouyn-Noranda	29
Val-d'Or	39	Val-d'Or	42
<b>1997</b>	<b>63</b>	<b>2002</b>	<b>42</b>
Rouyn-Noranda	30	Rouyn-Noranda	23
Val-d'Or	33	Val-d'Or	19
<b>1998</b>	<b>65</b>	<b>2003</b>	<b>50</b>
Rouyn-Noranda	38	Rouyn-Noranda	28
Val-d'Or	27	Val-d'Or	22
<b>1999</b>	<b>80</b>	<b>2004</b>	<b>30</b>
Rouyn-Noranda	43	Rouyn-Noranda	15
Val-d'Or	37	Val-d'Or	15

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada. Sommaire des statistiques annuelles, années civiles de 1999 à 2003. Les années de 1995 à 1998 sont les données totales calculées à partir des données mensuelles de chaque année civile.

## 4.5 Coopératives

L'Abitibi-Témiscamingue, malgré son jeune âge, a déjà une tradition bien implantée sur le plan de la culture « coopérative ». La coopération s'y est installée dès le début de la colonisation. Roquemaure a été la première municipalité de la région à planter une coopérative sur son territoire; c'était aux alentours des années 1920-1930. Cette municipalité a d'ailleurs été le berceau de la première coopérative de consommation en alimentation de la province (1934). Dès les années 1940, on a vu se développer à travers l'ensemble de la région diverses formes de coopératives : syndicats de travail, coopératives de consommation, caisses populaires, beurreries coopératives, coopératives d'électricité et de téléphone, etc.

La coopération, c'est avant tout un regroupement de personnes dont l'objectif premier est la satisfaction des besoins communs sur une base de solidarité et de partage des risques et des responsabilités. Fortement enracinée dans son milieu, une coopérative applique généralement sept principes de base : l'adhésion volontaire et ouverte à tous, le pouvoir démocratique exercé par les membres, la participation économique des membres, l'engagement envers la communauté, l'éducation, la formation et l'information, la coopération avec les autres coopératives ainsi que l'autonomie. Les coopératives sont constituées en vertu d'une loi spécifique, la Loi sur les coopératives. La formule est porteuse de sens : elle engage les membres dans un mode de consommation, d'achat ou de production respectueux du milieu dans lequel l'organisation opère.

La Coopérative de développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue (CDRAT) s'occupe de promouvoir la formule coopérative et œuvre au niveau de la création et du maintien de ces entreprises. Sa mission l'amène aussi à travailler sur les plans de la concertation et de l'intercoopération. Beaucoup d'efforts sont consacrés à promouvoir la formule coopérative auprès des jeunes, que ce soit sous le couvert d'emplois étudiants dans les coopératives jeunesse de service, dans les coopératives en milieu scolaire ou en appui aux professeurs dans une perspective de sensibilisation.

Si l'on examine les données fournies par la CDRAT, on peut constater que malgré une diminution du nombre de coopératives, à la suite de la réorganisation du Mouvement Desjardins, l'Abitibi-Témiscamingue compte, tous types confondus, près de 80 entreprises coopératives actives en 2004. Quelque 2 300 emplois en découlent et le chiffre d'affaires atteint plus de 170 M\$. La MRC d'Abitibi est le territoire où l'on retrouvait le plus grand nombre de coopératives en 2003; 26 y étaient en opération. Rouyn-Noranda et le

Témiscamingue en comptaient un nombre identique (13 chacun), l'Abitibi-Ouest suivait avec une douzaine, puis la Vallée-de-l'Or fermait la marche avec une dizaine. Le membership était fort dans les territoires de Rouyn-Noranda et d'Abitibi, notamment à cause de la présence de coopératives de consommation. Les emplois coopératifs sont plus présents dans les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest, surtout à cause de la présence de coopératives d'importance comme la Coopérative forestière du Nord-Ouest, Les Serres coopératives de Guyenne, la Coopérative forestière St-Dominique, l'Association coopérative de travail Rivière-Davy, la Caisse populaire d'Amos et la Coopérative agricole d'Abitibi-Ouest.

**Tableau 14**  
**Coopératives selon les MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

Coopératives	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Travailleurs	7	3	3	2	4
Producteurs	7	3	0	5	2
Consommateurs	11	6	7	6	4
Solidarité	1	0	3	0	0
Total	26	12	13	13	10
Emplois	831	582	245	166	239
Membres	46 165	25 723	55 063	24 797	27 004

Source : CDRAT, liste des coopératives actives, octobre 2004. Données excluant les coopératives du Nord-du-Québec.

Qu'en est-il des coopératives présentes dans le secteur financier? Le réseau des caisses Desjardins a entrepris, il y a quelques années, un vaste chantier de transformation. Ceci n'a pas été sans conséquences pour l'Abitibi-Témiscamingue. Les services automatisés y sont en croissance, comme ailleurs. L'offre de service a été modifiée. Sept points de services ont été fermés en Abitibi-Témiscamingue<sup>22</sup> et certaines caisses ont dû fusionner. La Vice-Présidence régionale Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec regroupe 17 caisses opérant 64 points de services<sup>23</sup>, en plus de deux centres financiers aux entreprises. On y retrouve 70 guichets automatiques. On retrace 128 000 membres et plus de 650 emplois sont comblés dans la région. Le volume d'affaires s'établissait, en décembre 2004, à près de 3,4 milliards de dollars.

Selon les données de 2003 relatives aux coopératives non financières fournies par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, quelque 52 coopératives déclarantes<sup>24</sup> de la région génèrent environ 1 400 emplois. Ensemble, elles regroupent 33 800 membres et totalisent un chiffre d'affaires d'environ 120 M\$. Le total des actifs est pour sa part supérieur à 66 M\$. C'est donc dire que les coopératives de l'Abitibi-Témiscamingue contribuent dans une proportion de 2,5 % au nombre d'entreprises de ce type évoluant dans la province alors que leur membership équivaut à près de 4 % de l'ensemble des membres affiliés à une coopérative au Québec. Entre 1994 et 2003, le nombre de coopératives est demeuré à peu près similaire dans la région, tout comme le chiffre d'affaires. Le total de l'actif a gagné environ 6 % alors que le membership a connu un recul. Cela a toutefois peu joué sur le nombre d'emplois.

<sup>22</sup> Val Senneville, Sullivan, Guyenne, Manneville, La Motte, Rochebaucourt et Laforce.

<sup>23</sup> Parmi ces 17 caisses, 13 sont localisées en Abitibi-Témiscamingue : 5 au Témiscamingue, 4 en Abitibi-Ouest, 2 dans la Vallée-de-l'Or, une à Rouyn-Noranda et une à Amos. Pas loin d'une cinquantaine de points de services sont localisés en Abitibi-Témiscamingue. Les deux centres financiers aux entreprises sont localisés en Abitibi-Témiscamingue.

<sup>24</sup> Une coopérative déclarante est celle qui fournit son rapport annuel à la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

**Tableau 15**  
**Évolution des coopératives déclarantes en Abitibi-Témiscamingue entre 1994 et 2003 et**  
**coopératives au Québec en 2003**

	Région		Québec
	1994	2003	2 003
<b>Nombre de coopératives déclarantes</b>	49	52	2 127
<b>Total de l'actif (\$)</b>	62 710 194	66 161 643	4 045 031 483
<b>Total de l'avoir (\$)</b>	27 565 569	31 099 094	1 441 276 270
<b>Chiffre d'affaires brut (\$)</b>	119 693 232	118 305 282	8 085 096 360
<b>Trop-perçu de l'exercice (\$)</b>	3 993 458	1 711 489	68 438 424
<b>Nombre de membres</b>	27 750	33 805	905 684
<b>Nombre d'emplois</b>	1 358	1 395	37 082

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives.

#### 4.6 Entreprises d'économie sociale

L'économie sociale existe depuis déjà longtemps au Québec mais elle occupe depuis peu une place plus visible. La mobilisation entourant la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté a contribué à redonner de la popularité à ce thème. L'objectif était alors d'assurer l'existence de réseaux communautaires et le développement de projets sociaux ou économiques répondant aux besoins des communautés. Le gouvernement du Québec a mis en place, au milieu des années 1990, un comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale. Son mandat concernait l'élaboration d'une stratégie pour accroître le maintien des femmes au travail et pour assurer l'arrimage entre les besoins de l'économie sociale et ceux de l'économie marchande. Le résultat s'est traduit par la publication de la brochure « Entre l'espoir et le doute » dans laquelle est exposée la contribution des organismes d'économie sociale au bien être de la société. Y figure aussi le fait que les entreprises d'économie sociale devraient assurer la création ou le maintien d'emplois stables (trois ans minimum), bien rémunérés, réguliers, assujettis aux lois du travail et réservés aux femmes dans une proportion de 75 %.

En 1996, le Chantier sur l'économie sociale est créé. On constate alors un glissement quant à la notion d'économie sociale. On l'associe désormais à un ensemble de mouvements (coopératif, mutualiste et associatif) et on compte la développer dans tous les secteurs d'activités répondant aux besoins de la population et de la collectivité. Les secteurs privilégiés sont la mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques, le développement agricole, les services de garde, les services aux personnes ou les services de santé, l'aide domestique, l'environnement, les loisirs, le tourisme, les activités culturelles, etc. Pour les secteurs répondant aux besoins sociaux, la viabilité des entreprises est associée aux contributions de l'État (contributions directes, subventions aux usagers, ententes négociées, mesures fiscales, etc.). Par la suite, un comité régional et des comités territoriaux d'économie sociale sont mis en place.

Le Comité régional d'économie sociale et la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue ont rendu public à l'automne 2004 le Portrait des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>25</sup>. La présente section synthétise les grandes lignes qui se dégagent de cette recherche. Aux fins de cette dernière, une entreprise d'économie sociale est une entreprise collective qui vend des biens et des services pour le bien commun et qui a choisi un mode de gestion valorisant la démocratie et le respect de la personne. Quatre critères permettent de rattacher une entreprise au secteur de l'économie sociale : avoir une mission sociale, offrir des emplois, faire preuve d'une capacité d'autofinancement et de démocratie dans le mode de gestion.

En tout, 239 entreprises de la région ont reçu un questionnaire; 120 y ont répondu. En moyenne, celles qui ont participé comptent un peu plus d'employés que celles qui ne l'ont pas fait. La représentativité des données pour l'ensemble des entreprises est meilleure pour Rouyn-Noranda que pour les autres territoires. Elle est également excellente pour cinq des quatorze secteurs d'activités économiques de la région

<sup>25</sup> C.C. Consultants. Portrait des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses cinq MRC. Octobre 2004.

(commerces et services, aide domestique, transport, centres de la petite enfance, production et transformation) mais elle est faible pour l'agroalimentaire. Pour ce qui est des coopératives, l'interprétation des données mérite prudence, certaines coopératives forestières ou de consommation n'ayant pas participé alors qu'elles ont un nombre important d'employés et que leurs ventes sont élevées. Également, il faut noter que les caisses populaires et les mutuelles ont été volontairement exclues de l'étude.

#### 4.6.1 Portrait régional

L'Abitibi-Témiscamingue compte 239 entreprises d'économie sociale réparties dans 43 municipalités, incluant les réserves ou établissements autochtones ainsi que les territoires non organisés (TNO). On peut retracer en tout 190 organismes à but non lucratif ainsi qu'une cinquantaine de coopératives, excluant les institutions financières. Parmi ces entreprises, 120 ont répondu au sondage.

**Tableau 16**  
**Localisation des entreprises d'économie sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2004**

	Nombre			Taux de réponse	Organisme à but non lucratif	Coopérative (sauf institutions financières)
	Ayant répondu	N'ayant pas répondu	Total			
<b>Abitibi</b>	22	25	47	45 %	27	20
<b>Abitibi-Ouest</b>	12	16	28	43 %	23	5
<b>Rouyn-Noranda</b>	45	25	70	64 %	61	9
<b>Témiscamingue</b>	26	28	54	48 %	47	7
<b>Vallée-de-l'Or</b>	15	25	40	38 %	32	8
<b>Région</b>	120	119	239	50 %	190	49

Source : Portrait des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses cinq MRC.

Parmi l'ensemble des entreprises d'économie sociale de la région, les secteurs d'activités les plus populaires en termes de nombre sont le loisir-tourisme (51), la culture (27), la forêt (24) et l'agroalimentaire (20), les centres de la petite enfance (18), l'hébergement (16), le transport (13) ainsi que les médias et nouvelles technologies de l'information (10). La région se distingue du Québec par son grand nombre d'entreprises d'économie sociale actives dans le secteur forestier (24 sur 83). À l'inverse, on n'y retrouve que 8 des 1 134 coopératives d'habitation présentes dans la province.

Le nombre d'entreprises d'économie sociale actives dans le secteur de la culture est beaucoup plus élevé à Rouyn-Noranda que dans les autres territoires. Les entreprises impliquées dans les médias et nouvelles technologies sont un peu plus nombreuses au Témiscamingue et dans la Vallée-de-l'Or. Les entreprises du secteur de l'agroalimentaire sont plus nombreuses dans les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. Les entreprises du secteur forestier sont abondantes en Abitibi et au Témiscamingue. Les coopératives d'habitation sont plus populaires en Abitibi alors que le Témiscamingue regroupe le plus grand nombre d'organismes à but non lucratif dans le secteur de l'hébergement. Les entreprises du secteur du loisir-tourisme sont plus présentes au Témiscamingue et à Rouyn-Noranda. Peu d'entreprises oeuvrant dans le secteur de la récupération et du recyclage sont actives dans la région mais les entreprises de transport, surtout de transport adapté, sont présentes partout. Les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest ont proportionnellement moins de centres de la petite enfance. Aucune entreprise de commerce et services n'est dénombrée en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue mais on y retrouve des commerces spécialisés dans le secteur agroalimentaire.

Près de 90 % des entreprises d'économie sociale de la région ont des membres. On compte 35 répondants ayant moins de 50 membres, 19 en ont entre 51 et 100 alors que 27 en ont plus de 100. Les deux tiers des conseils d'administration comptent entre six et dix membres, ceux-ci se répartissent de façon équitable entre les hommes et les femmes. Plus des deux tiers des entreprises, soit 80 sur 116, déclarent bénéficiaire de l'implication de bénévoles autres que les membres des conseils d'administration. Le secteur de l'aide domestique accueille le plus de bénévoles (nombre moyen de bénévoles pour les entreprises de ce secteur ayant déclaré avoir des bénévoles : 27).

On retrouve 108 entreprises d'économie sociale qui sont responsables, dans la région, de 1 448 personnes en emploi. Les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes (1 075 contre 373). Chaque entreprise compte en moyenne environ 13,5 employés. On estime le nombre d'employés des 239

entreprises d'économie sociale de la région à environ 3 400 personnes, ce qui correspond à environ 5 % de l'emploi régional<sup>26</sup>. La masse salariale des 239 entreprises est évaluée à 65 M\$, ce qui constitue un apport significatif à l'économie régionale. Les secteurs regroupant le plus d'emplois sont les centres de la petite enfance, l'aide domestique et le loisir, tourisme et sport. Sur 77 entreprises ayant fourni des informations quant au type d'emploi, on constate que les employés réguliers à temps complet sont les plus nombreux (705). Pour ce qui est des employés à temps partiel, ils sont au nombre de 519. Suivent les saisonniers (140) ainsi que les surnuméraires (73). Considérant le grand nombre d'emplois saisonniers et les emplois à temps partiel, il y a dans la région une plus grande précarité de l'emploi en économie sociale que dans le reste de l'économie. D'ailleurs, seules 10 % des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue sont syndiquées.

**Tableau 17**  
**Nombre d'employés selon le sexe par secteur, entreprises d'économie sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2004**

	Hommes	Femmes	Total
Aide domestique	7	223	230
Culture	36	72	108
Médias et nouvelles technologies de l'information	4	10	14
Centre de la petite enfance	14	303	317
Commerces, services et industries	51	54	105
Forêt	129	31	160
Habitation et hébergement	11	120	131
Loisir, tourisme et sport	71	125	196
Agroalimentaire	11	55	66
Transport	14	17	31
Autres secteurs	25	65	90
<b>Total</b>	<b>373</b>	<b>1 075</b>	<b>1 448</b>

Source : Portrait des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses cinq MRC.

Le salaire moyen déclaré dans 75 entreprises ayant répondu au sondage est supérieur à 11,68 \$ l'heure. Les employés les mieux rémunérés sont ceux des centres à la petite enfance et de la forêt. Ils gagnent en moyenne 14,00 \$ l'heure. Les moins nantis, soit ceux qui oeuvrent dans les secteurs de l'aide domestique, de l'habitation, de l'hébergement et de l'agroalimentaire, gagnent en moyenne moins de 10,00 \$ l'heure.

On estime que les revenus des 239 entreprises d'économie sociale de la région s'élèvent à 170 M\$ pour 2003. Un peu plus de la moitié du revenu provient de la vente de produits et services (53 % des 94 entreprises ayant identifié la provenance de leurs revenus). Une part de 42 % provient de subventions gouvernementales<sup>27</sup> alors que 5 % origine d'autres sources (membres, collecte de fonds, contributions du milieu, etc.). Soixante et onze entreprises déclarent ne pas bénéficier de sources de revenus récurrentes, 46 en profitent. Les centres de la petite enfance ont les revenus les plus élevés (plus de 14 M\$).

#### 4.6.2 MRC d'Abitibi

Dans la MRC d'Abitibi, 47 entreprises d'économie sociale sont en opération; 22 ont participé à l'enquête. La majorité des 47 sont des organismes à but non lucratif (27) mais on y retrace aussi une vingtaine de coopératives, soit 40 % des coopératives retenues pour l'étude. Les secteurs d'activités dans lesquels évoluent ces 47 entreprises sont très diversifiés mais un nombre relativement élevé d'entreprises se concentrent dans les secteurs de la forêt (7), de l'agroalimentaire (6) et des coopératives d'habitation (4). Quatorze répondants sur 20 ont une vocation supralocale, c'est-à-dire qu'ils mènent leurs opérations sur le territoire de la MRC, dans la région et au Québec. Six autres ont une vocation uniquement locale.

Près de la moitié des entreprises (11 sur 20) déclarent bénéficier du support de bénévoles en dehors des membres du conseil d'administration. Dix-huit entreprises emploient 82 hommes et 146 femmes, soit un total de 228 individus. Seulement 28 personnes parmi ces 228 employés sont titulaires d'un emploi financé en partie ou en totalité par un programme de subvention. Les employés les plus nombreux sont les saisonniers (161), suivis par les employés réguliers à temps complet (67). Le salaire moyen, basé sur les

<sup>26</sup> Donnée basée sur une moyenne d'environ 66 000 emplois en 2003 en Abitibi-Témiscamingue.

<sup>27</sup> Plusieurs entreprises ont inclus dans les subventions gouvernementales des montants qu'ils percevaient du gouvernement en échange de services qu'elles rendaient en son nom. La part des subventions gouvernementales à proprement parler se rapprocherait davantage de 30 %.

242 employés de 18 entreprises, est de 10,75 \$ l'heure. La masse salariale annuelle moyenne pour 14 répondants est de 265 000 \$. Des revenus totalisant 8,3 M\$ ont été comptabilisés pour 15 entreprises en 2003; plus de 90 % provient de la vente des produits et services, 6 % origine de subventions gouvernementales.

#### **4.6.3 MRC d'Abitibi-Ouest**

Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 28 entreprises d'économie sociale sont recensées mais seulement une douzaine ont participé à l'enquête. La majorité sont des organismes à but non lucratif (23); les cinq autres sont des coopératives. Les secteurs d'activités dans lesquels évoluent ces entreprises sont très diversifiés : loisir, tourisme, divertissement, garderies et aide aux personnes. Les secteurs de l'information, de l'éducation, de la culture, de la promotion, du textile, de la foresterie, de l'épicerie et de la restauration sont aussi présents. Huit répondants sur onze mènent leurs opérations sur le territoire de la MRC et ont ainsi une vocation supralocale. Les trois autres entreprises ont une vocation uniquement locale.

Près de la moitié des entreprises (7 sur 12) déclarent bénéficier de l'implication de bénévoles autres que les membres du conseil d'administration. Onze entreprises emploient 59 hommes et 102 femmes, soit un total de 161 individus. Moins d'une dizaine d'emplois relèvent de programmes de subvention. Les employés les plus nombreux sont ceux qui travaillent sur une base régulière à temps partiel (100), suivis par les employés réguliers à temps complet (89). Le salaire moyen, basé sur 11 entreprises, est de 12,44 \$ l'heure. Deux entreprises influencent de façon importante cette moyenne par le grand nombre d'employés à leur service (une entreprise d'aide aux personnes et une coop forestière). La masse salariale annuelle moyenne pour ces 11 répondants est de 200 000 \$. Des revenus totalisant 4,4 M\$ ont été comptabilisés pour 10 entreprises en 2003; 65 % provient de la vente des produits et services, 29 % origine de subventions gouvernementales.

#### **4.6.4 Rouyn-Noranda**

Sur le territoire de Rouyn-Noranda, 70 entreprises d'économie sociale sont en opération parmi lesquelles 45 ont participé à l'enquête. La majorité sont des organismes à but non lucratif (61) mais on y retrace aussi une dizaine de coopératives. Les secteurs d'activités dans lesquels évoluent ces entreprises sont très diversifiés mais on compte un nombre élevé d'entreprises dans les secteurs de la culture (17) et du loisir-tourisme (19). À l'opposé, elles sont peu présentes dans les secteurs forestier et de l'agroalimentaire. Vingt-six des quarante-cinq répondants ont une vocation supralocale et desservent donc l'ensemble du territoire, la région et le Québec. Onze autres ont une vocation uniquement locale.

Plus de 80 % des entreprises répondantes (38 sur 45) déclarent bénéficier du support de bénévoles autres que les membres du conseil d'administration. Quarante-deux entreprises emploient 183 hommes et 475 femmes, soit un total de 658 individus. Les employés les plus nombreux sont ceux qui travaillent à temps complet (372), suivis par les employés à temps partiel (233). Le salaire moyen, basé sur 39 entreprises, est de 11,86 \$ l'heure. La masse salariale annuelle moyenne pour 36 répondants est de 283 000 \$. Des revenus totalisant 18,9 M\$ ont été comptabilisés pour 30 entreprises en 2003; 41 % provient de la vente des produits et services, 53 % origine de subventions gouvernementales. Un total de 237 employés parmi 83 entreprises ayant transmis des informations sur le type d'emplois qu'elles procurent voient leur salaire financé en partie ou en totalité par un programme de subvention.

#### **4.6.5 MRC de Témiscamingue**

Sur le territoire de la MRC de Témiscamingue, 54 entreprises d'économie sociale sont répertoriées dont 26 ont participé à l'enquête. La majorité sont des organismes à but non lucratif (47) et sept sont des coopératives. Ce territoire se démarque par le nombre relativement élevé d'entreprises d'économie sociale actives dans les secteurs de la forêt (10), du loisir-tourisme (15), de l'agroalimentaire (5), de l'hébergement (6) et du transport des personnes (4). Quatorze répondants sur 26 mènent leurs opérations sur le territoire de la MRC et dans la région. Une dizaine d'autres ont une vocation uniquement locale.

Plus de 69 % des entreprises répondantes (18 sur 26) déclarent bénéficier de l'implication de bénévoles autres que les membres du conseil d'administration. Vingt-cinq entreprises emploient 30 hommes et 183 femmes, pour un total de 213 individus. Les employés les plus nombreux sont ceux qui travaillent sur une base régulière à temps partiel (92), suivis par les employés réguliers à temps complet (75). Le salaire

moyen, basé sur 25 entreprises, est de 11,02 \$ l'heure. La masse salariale annuelle moyenne pour 22 répondants est de 142 000 \$. Des revenus totalisant 9,0 M\$ ont été comptabilisés pour 22 entreprises en 2003; 62 % provient de la vente des produits et services, 35 % origine de subventions gouvernementales. Parmi 24 entreprises ayant participé à l'enquête, 70 employés sont financés en partie ou en totalité par un programme de subvention.

#### **4.6.6 MRC de La Vallée-de-l'Or**

Sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or, 40 entreprises d'économie sociale sont comptabilisées; une quinzaine ont participé à l'enquête. La majorité sont des organismes à but non lucratif (32) et huit sont des coopératives. Ce territoire se démarque par le nombre relativement élevé d'entreprises d'économie sociale actives dans des centres de la petite enfance (5) ainsi que dans le domaine du transport des personnes (4). Quatorze répondants sur 15 mènent leurs opérations localement ou sur le territoire de la MRC. Une seule a une vocation régionale.

Plus de 60 % des entreprises répondantes (9 sur 14) déclarent ne pas bénéficier de l'implication de bénévoles autres que les membres du conseil d'administration. Douze entreprises emploient 18 hommes et 145 femmes, pour un total de 163 individus. Les employés les plus nombreux sont ceux qui travaillent sur une base régulière à temps complet (92), suivis par les employés réguliers à temps partiel (46). Le salaire moyen, basé sur 12 entreprises, est de 12,51 \$ l'heure. La masse salariale annuelle moyenne pour 11 répondants est d'un peu plus de 349 000 \$. Des revenus totalisant 6,0 M\$ ont été comptabilisés pour 12 entreprises en 2003; 18 % provient de la vente des produits et services, 77 % origine de subventions gouvernementales. Au total, une trentaine d'employés sont financés en partie ou en totalité par un programme de subvention.

## 5. Travail autonome

### 5.1 Données tirées des fichiers d'impôt pour l'année 2003

Le profil régional du revenu du travail de Statistique Canada permet de cerner le travail autonome à partir des déclarations de revenus d'impôt pour 2003<sup>28</sup>. On peut ainsi recenser dans la région, selon le tableau 18, un total de 8 130 personnes ayant déclaré un revenu d'emploi autonome<sup>29</sup>. C'est donc dire que 8 % des personnes de 15 ans à 64 ans de la région font partie de cette catégorie. Cette proportion est de 9,5 % à l'échelle du Québec. Figurent parmi les travailleurs autonomes de la région 4 440 hommes ainsi que 3 690 femmes. Ces personnes ont enregistré des revenus d'emploi totalisant environ 136,7 M\$, ce qui équivaut à environ 7 % du revenu d'emploi de la population totale de 15 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue (2 030 M\$). Toujours selon ce tableau, environ la moitié des déclarants de la région, soit 4 350 personnes, ont signalé un revenu d'emploi découlant strictement du travail autonome. Ce revenu totalise 105,6 M\$. Les hommes ont généré, grâce au travail autonome uniquement, un montant de 66,4 M\$ alors que celui des femmes s'est fixé à 39,1 M\$. Les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or regroupent le plus grand nombre de personnes ayant indiqué un revenu découlant uniquement de l'emploi autonome. Le territoire de Rouyn-Noranda a permis aux travailleuses et travailleurs autonomes de cumuler, à ce niveau, plus de 29,5 M\$ alors que dans la Vallée-de-l'Or, une somme totale de 27,7 M\$ a été comptabilisée. La MRC d'Abitibi se positionne au troisième rang avec un revenu d'emploi tiré uniquement du travail autonome de 26,2 M\$. Suivent les MRC d'Abitibi-Ouest (13,2 M\$) et de Témiscamingue (9,0 M\$).

Les déclarations de revenus d'impôt pour 2003 laissent voir que 68 960 personnes ont touché en Abitibi-Témiscamingue une somme de 1,9 milliards de dollars tirés des traitements, salaires et commissions<sup>30</sup>. De ce montant, 121 M\$ découlent du travail autonome uniquement pour quelque 3 780 individus. À ce niveau, les hommes comptent pour 58 % des déclarants et ont généré 69 % des montants déclarés. Les femmes occupent une proportion de 42 % des déclarants et ont été responsables de 31 % des sommes inscrites sur les déclarations de revenus d'impôt. C'est la Vallée-de-l'Or qui occupe la première place dans la région pour les montants déclarés. Rouyn-Noranda suit.

Le tableau 19 révèle que le nombre de personnes ayant déclaré un revenu d'emploi autonome était partout en régression dans la région entre 1998 et 2003. Cela est également vrai pour les personnes ayant tiré leur revenu d'emploi uniquement du travail autonome. On constate toutefois que les femmes réussissent mieux que les hommes et qu'elles franchissent les années avec plus de succès, tout comme leurs consoeurs du Québec. En fait, la variation du nombre de femmes ayant déclaré un revenu d'emploi autonome dans la région est positive partout pendant cette période sauf à Rouyn-Noranda où elles ont fait preuve d'une certaine stabilité. Le territoire d'Abitibi s'en sort avec une hausse de 7 % chez les femmes, soit la variation la plus importante dans la région. Au total, c'est l'Abitibi-Ouest qui a dû faire face à la régression la plus importante sur cinq ans. Ce territoire a vu le nombre de personnes ayant déclaré un revenu d'emploi autonome reculer de 10 %. Pour ce qui est des personnes ayant déclaré uniquement un revenu d'emploi autonome, leur part a reculé de 11 % au Témiscamingue, ce qui correspond à la perte la plus importante dans la région. Les femmes de la Vallée-de-l'Or s'en sortent avec un gain de 4 % alors que les hommes d'Abitibi-Ouest sont responsables des pertes les plus importantes de la région pour cette période.

Selon le tableau 19, le nombre de personnes ayant déclaré des traitements, salaires et commissions a progressé dans tous les territoires de MRC de la région entre 1998 et 2003. La situation a été toute autre en ce qui a trait aux traitements, salaires et commissions en lien avec le revenu d'emploi autonome uniquement. En fait, quatre des cinq territoires ont connu des pertes. Seul le Témiscamingue a fait un léger gain (2 %); il est attribuable aux femmes. L'Abitibi-Ouest a connu pour sa part la régression la plus importante (- 13 %). Ici aussi, les femmes ont été plus performantes que les hommes.

<sup>28</sup> Certaines données sont arrondies, ce qui peut modifier le résultat. La déformation risque d'être importante avec les petits nombres.

<sup>29</sup> Revenu d'emploi autonome : revenu net d'entreprise, de profession libérale, de commissions, d'agriculture et de pêche.

<sup>30</sup> Traitements, salaires et commissions : gains d'emploi et commissions, allocations pour la formation, pourboires, gratifications, redevances, revenus d'emploi exempt d'impôt gagné sur une réserve indienne, revenu de salaire et traitements des conjoints non déclarants.

**Tableau 18**  
**Données relatives au travail autonome, Abitibi-Témiscamingue, 2003**

Revenu d'emploi autonome	Nombre de déclarants			Montant (000 \$)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Abitibi	820	650	1 470	19 170	12 019	31 189
Abitibi-Ouest	770	560	1 330	11 191	6 014	17 206
Rouyn-Noranda	1 070	1 040	2 110	24 315	14 317	38 632
Témiscamingue	760	530	1 280	9 030	4 794	13 824
Vallée-de-l'Or	1 030	910	1 940	24 260	11 569	35 830
Région	4 440	3 690	8 130	87 967	48 713	136 681
Québec	291 100	202 180	493 280	6 535 861	2 817 742	9 353 603
<b>Revenu d'emploi autonome seulement</b>						
Abitibi	400	380	790	15 134	11 045	26 180
Abitibi-Ouest	400	310	710	8 563	4 631	13 193
Rouyn-Noranda	560	600	1 160	18 800	10 711	29 512
Témiscamingue	380	280	660	6 043	2 954	8 997
Vallée-de-l'Or	520	530	1 040	17 902	9 787	27 689
Région	2 250	2 090	4 350	66 442	39 128	105 570
Québec	157 870	113 770	271 640	4 577 221	2 096 882	6 674 103
<b>Traitements, salaires et commissions</b>						
Abitibi	6 400	5 270	11 670	215 335	104 781	320 116
Abitibi-Ouest	5 420	4 110	9 530	174 101	75 303	249 404
Rouyn-Noranda	10 580	8 860	19 440	372 569	199 874	572 443
Témiscamingue	4 260	3 660	7 920	146 005	76 270	222 275
Vallée-de-l'Or	11 180	9 220	20 400	399 522	186 291	585 813
Région	37 840	31 120	68 960	1 307 533	642 518	1 950 051
Québec	1 865 540	1 725 050	3 590 590	67 107 787	42 259 282	109 367 069
<b>Traitements, salaires et commissions, revenu d'emploi autonome uniquement</b>						
Abitibi	420	270	690	15 591	5 050	20 641
Abitibi-Ouest	370	250	620	12 994	5 184	18 178
Rouyn-Noranda	510	440	950	20 532	10 757	31 289
Témiscamingue	380	250	630	13 133	6 407	19 540
Vallée-de-l'Or	510	380	900	21 643	9 707	31 350
Région	2 190	1 590	3 780	83 893	37 105	120 997
Québec	133 220	88 420	221 640	6 278 300	2 556 303	8 834 603

Source : Statistique Canada. Profil régional du revenu du travail pour l'année 2003.

**Tableau 19**  
**Variation du nombre de déclarants, travail autonome, Abitibi-Témiscamingue, 1998-2003**

Revenu d'emploi autonome	Variation du nombre de déclarants (%)		
	Hommes	Femmes	Total
Abitibi	-10	7	-3
Abitibi-Ouest	-17	2	-10
Rouyn-Noranda	-11	0	-6
Témiscamingue	-11	6	-5
Vallée-de-l'Or	-10	1	-5
<b>Revenu d'emploi autonome seulement</b>			
Abitibi	-7	3	-1
Abitibi-Ouest	-15	0	-8
Rouyn-Noranda	-11	-5	-7
Témiscamingue	-12	-10	-11
Vallée-de-l'Or	-13	4	-6
<b>Traitements, salaires et commissions</b>			
Abitibi	1	11	5
Abitibi-Ouest	1	10	4
Rouyn-Noranda	-1	7	2
Témiscamingue	5	20	12
Vallée-de-l'Or	1	9	4
<b>Traitements, salaires et commissions, revenu d'emploi autonome uniquement</b>			
Abitibi	-13	17	-4
Abitibi-Ouest	-21	4	-13
Rouyn-Noranda	-12	5	-5
Témiscamingue	-10	25	2
Vallée-de-l'Or	-7	-3	-4

Source : Statistique Canada. Profil régional du revenu du travail pour l'année 2003.

## 5.2 Données tirées du recensement de 2001

Les données du recensement de Statistique Canada permettent de cerner sous un angle complémentaire la situation des travailleurs autonomes<sup>31</sup>. On peut en tirer des informations sur les individus en affaires.

Selon un article rédigé par un économiste<sup>32</sup>, lors du dernier recensement, les professions où on trouvait la proportion la plus importante de travailleurs autonomes au pays étaient, dans l'ordre, les chiropraticiens, les denturologistes, les optométristes, les dentistes et les exploitants agricoles. Les données révèlent une bonne croissance dans les services professionnels (informatique, droit, génie, etc.), chez les professionnels de la santé et dans les arts, les loisirs et la culture, une croissance moyenne dans les services personnels ainsi qu'une décroissance dans l'agriculture et la construction. Au fil des années, le travail autonome a pris de l'ampleur par rapport au travail salarié, mais il n'augmente plus aussi rapidement que dans les années 1980-1990. Les compagnies ont eu tendance à confier à des firmes spécialisées ou à des consultants diverses activités qu'elles réalisaient auparavant. On observe désormais un ralentissement de ce mouvement, les compagnies ayant tendance à embaucher des salariés pour effectuer le travail stratégique et urgent. De façon générale, la part des travailleurs autonomes augmente lors des périodes de ralentissement économique et diminue au court des périodes de forte croissance. Puisque les prévisions laissent entrevoir une croissance économique moyenne au cours des prochaines années, ce facteur ne devrait pas jouer sur la place du travail autonome au sein du marché de l'emploi.

En Abitibi-Témiscamingue, il y avait 6 505 travailleurs autonomes répartis dans les entreprises constituées ou non en société en 2001. Pour exercer ses activités dans une entreprise constituée en société, donc

<sup>31</sup> Les travailleurs autonomes sont, selon Statistique Canada, les personnes qui ont travaillé surtout à leur compte, avec ou sans aide rémunérée dans une entreprise, une ferme ou qui ont exercé une profession, seules ou avec des associés.

<sup>32</sup> Jodoin, Mario. Travail autonome : croissance ou stabilité? (site Internet monemploi.com, dossier Emploi).

incorporée, le travailleur autonome a créé une personne morale, seul ou avec d'autres. Il est alors considéré comme un travailleur rémunéré. La compagnie dispose d'une entité juridique distincte. Dans la région, 2 415 personnes sont dans cette situation dont 690 femmes. Le travailleur autonome d'une entreprise non constituée en société, donc non incorporée, exerce ses activités sous son propre nom, seul ou avec des associés, en tant que personne physique. Cette forme juridique implique une responsabilité personnelle envers les dettes de l'entreprise. Il y a dans la région 4 095 travailleurs autonomes dans ce type d'entreprises; 1 610 femmes en font partie.

Les travailleurs autonomes peuvent recourir ou non à des employés. En Abitibi-Témiscamingue, la majorité de ceux-ci travaillent seuls; environ 3 700 personnes sont dans cette situation dont 1 505 femmes. Parmi les quelque 2 800 personnes embauchant du personnel, 785 sont des femmes. Les travailleurs autonomes masculins sont donc plus nombreux que les femmes à gérer du personnel dans la région, ce qui est aussi vrai au Québec.

### 5.2.1 Données selon le sexe

Le dernier recensement nous apprend que l'Abitibi-Témiscamingue compte 2 305 travailleuses autonomes. Lors du recensement de 1996, la région en comptait 70 de moins. C'est donc dire que l'effectif des femmes d'affaires a réalisé des gains au moment même où celui des hommes entrepreneurs a régressé. On compte en effet 35 travailleurs autonomes de moins en 2001 qu'on en comptait en 1996 dans la région. Au total en 2001, la région regroupe 4 205 hommes exerçant du travail autonome. La répartition du nombre de travailleuses autonomes en 2001 démontre que les territoires de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda occupent, ex æquo, la première position avec chacun 570 femmes entrepreneures. La MRC d'Abitibi figure au deuxième rang (avec 435 travailleuses autonomes); suivent les territoires d'Abitibi-Ouest (385) et du Témiscamingue (335).

La comparaison avec ce qui se passait en 1996 montre un certain recul dans la Vallée-de-l'Or (perte de 25 femmes entrepreneures). Les territoires de Rouyn-Noranda, du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest s'en sortent avec de légers gains : une dizaine d'entrepreneures de plus au Témiscamingue et à Rouyn-Noranda et une quinzaine de plus en Abitibi-Ouest. La MRC d'Abitibi se mérite la palme de la meilleure performance dans la région avec une cinquantaine d'entrepreneures de plus en 2001, ce qui est fort appréciable étant donné que globalement, la population totale a diminué. Les travailleurs autonomes masculins sont pour leur part présents en plus grand nombre dans la Vallée-de-l'Or mais le territoire de Rouyn-Noranda suit de près.

**Tableau 20**  
**Nombre de travailleurs autonomes en Abitibi-Témiscamingue selon les territoires et le sexe, 1996 et 2001**

	Hommes		Femmes		Total	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Abitibi	775	750	385	435	1 160	1 180
Abitibi-Ouest	735	665	370	385	1 105	1 040
Rouyn-Noranda	835	1 015	560	570	1 390	1 595
Témiscamingue	645	590	325	335	975	930
Vallée-de-l'Or	1 250	1 185	595	570	1 845	1 760
Région	4 240	4 205	2 235	2 305*	6 475	6 505

\* Le total des cinq territoires n'est pas équivalent au total de la région, question d'arrondissement. Source : Statistique Canada. Recensements de 1996 et 2001.

Grosso modo, on peut dire que les femmes constituent en 2001 un peu plus du tiers des gens effectuant un travail autonome dans la région, ce qui est assez similaire à ce qui se passe à l'échelle du Québec. Deux travailleurs autonomes sur trois sont donc des hommes. La proportion des femmes entrepreneures a légèrement progressé en Abitibi-Témiscamingue entre 1996 et 2001, passant de 34 % à 35 %. Il est à noter que la part des travailleuses autonomes au Québec en 2001 est de 33 %.

## 5.2.2 Données selon l'âge

La majorité des travailleuses autonomes de la région est âgée de 35-44 ans. La plupart des travailleurs autonomes sont plus âgés, la plupart faisant partie des 45-54 ans.

**Tableau 21**  
**Travail autonome selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
Total	4 195	2 300	6 510
15-24 ans	155	110	250
25-34 ans	575	495	1 060
35-44 ans	1 230	865	2 115
45-54 ans	1 320	570	1 885
55-64 ans	740	235	985
65 ans et +	190	30	200

À cause d'arrondissements, les totaux peuvent ne pas correspondre.  
Source : Statistique Canada. Recensement de 2001.

Généralement, la part des travailleurs autonomes augmente avec l'âge, question d'expérience et de contacts. L'âge moyen des gens ayant un emploi autonome varie selon que l'on examine le type d'entreprise, la présence ou non de personnel rémunéré et le sexe. Dans les entreprises constituées en société, l'âge moyen des travailleurs autonomes disposant de personnel rémunéré est légèrement plus élevé que l'âge moyen de ceux qui n'en ont pas, peu importe leur sexe. Que dire maintenant par rapport aux entreprises non constituées en société? D'abord que les travailleurs autonomes masculins qui ne disposent pas de personnel rémunéré sont en moyenne plus âgés que ne le sont ceux en employant dans trois des cinq territoires de MRC de la région. Chez les femmes exerçant un travail autonome, l'âge moyen est plus élevé parmi celles ayant du personnel comparativement à celles qui n'en ont pas.

**Tableau 22**  
**Âge moyen des travailleurs autonomes dans les entreprises constituées en société selon le sexe et le territoire de MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Entreprise constituée en société			Sans personnel rémunéré			Avec personnel rémunéré		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
<b>Abitibi</b>	45	45	45	40	42	37	46	45	50
<b>Abitibi-Ouest</b>	43	45	41	42	44	40	44	45	43
<b>Rouyn-Noranda</b>	42	43	39	40	40	39	43	44	40
<b>Témiscamingue</b>	44	45	42	43	44	39	45	46	45
<b>Vallée-de-l'Or</b>	45	46	43	41	43	35	47	47	47

Source : Statistique Canada. Recensement de 2001.

**Tableau 23**  
**Âge moyen des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société selon le sexe et le territoire de MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Entreprise non constituée en société			Sans personnel rémunéré			Avec personnel rémunéré		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
<b>Abitibi</b>	44	45	41	43	47	39	45	43	47
<b>Abitibi-Ouest</b>	47	48	45	46	48	44	49	48	52
<b>Rouyn-Noranda</b>	42	44	40	42	45	40	42	42	41
<b>Témiscamingue</b>	44	45	42	42	43	41	47	48	45
<b>Vallée-de-l'Or</b>	45	48	40	45	49	38	44	45	43

Source : Statistique Canada. Recensement de 2001.

## 6. L'entrepreneuriat chez les femmes et chez les jeunes

### 6.1 L'entrepreneuriat chez les femmes

L'entrepreneuriat féminin est une réalité relativement récente. Jusqu'au début des années 1960, le Code civil interdisait aux femmes mariées d'administrer leurs propres biens. Auparavant, la femme désireuse de créer son entreprise devait obtenir la permission de son époux. Depuis une quarantaine d'années, ce type d'entrepreneuriat se développe plus rapidement que l'entrepreneuriat masculin. Il faut toutefois noter que les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à se lancer en affaires.

Peu de données sont disponibles sur le thème de l'entrepreneuriat féminin et les rares études disponibles traitent d'échantillons ou de cas particuliers. Au Québec, le tiers des entrepreneurs sont des femmes. Le taux de croissance du nombre de femmes entrepreneures est plus important que celui des hommes. Les femmes d'affaires sont plus jeunes que les hommes mais plus âgées que les travailleuses rémunérées. Les entreprises dirigées par des femmes sont également plus jeunes que celles qui le sont par des hommes et de plus petite taille. Leur revenu annuel moyen est inférieur à celui des travailleuses salariées et à celui des hommes d'affaires. Par contre elles travaillent moins d'heures que les hommes d'affaires et elles le font en plus grande proportion à temps partiel que les hommes, sauf celles qui gèrent du personnel. Contrairement aux hommes, un grand nombre de femmes démarrent leur entreprise dans un secteur où elles n'ont pas d'expérience. Les femmes entrepreneures se répartissent dans divers secteurs d'activité mais elles se concentrent surtout dans les domaines où se retrouve traditionnellement une plus forte concentration féminine, notamment dans le secteur de la vente au détail et dans celui des services, de la restauration et de l'hôtellerie.

La présence des travailleuses autonomes dans le secteur manufacturier reste marginale. Conséquemment, leurs entreprises génèrent des revenus plus faibles que celles des hommes, surtout si l'on combine cela avec le fait que les entreprises « féminines » sont généralement plus petites que celles des hommes et qu'elles ont moins d'employés. Nous savons aussi que les femmes utilisent davantage l'épargne personnelle pour leur mise de fonds que les hommes. Elles investissent généralement leurs bénéfices plutôt que de recourir aux institutions financières, d'autant plus que leur crédibilité auprès de celles-ci doit être développée, particulièrement dans les secteurs d'activités où elles sont peu présentes. Les hommes utilisent en plus grande proportion les fonds des institutions financières. Les difficultés des femmes d'affaires sont essentiellement liées à quelques grands points : financement, absence de réseaux et problèmes liés à la conciliation travail-famille.

Le leadership féminin diffère de celui des hommes dans le milieu des affaires mais les écarts semblent s'amenuiser avec le temps. En fait, selon un article paru récemment dans le journal *Les Affaires*<sup>33</sup>, on sait que les femmes sont plus préoccupées par les personnes que par les résultats, qu'elles évaluent davantage les répercussions humaines de leurs décisions et qu'elles sont aussi plus portées à chercher le consensus et la collaboration que ne le font les hommes, qui gèrent leur entreprise sur une base plus traditionnelle. On dit également que les femmes leaders tendent plus à rallier leurs troupes, à partager le leadership et l'information, à s'entourer de personnes plus compétentes qu'elles et à créer une cohésion au sein de l'équipe. Enfin, on reconnaît qu'elles sont plus sensibles que les hommes face aux contraintes de la conciliation travail-famille et que globalement, elles prennent moins de risques financiers.

Les femmes ont encore aujourd'hui du mal à se faire une place dans le monde des affaires, que ce soit à la direction de l'entreprise ou comme propriétaire. Selon un article publié par *Les Affaires*<sup>34</sup>, à peine 15 % des postes de principaux dirigeants au sein des 500 plus grandes entreprises du Canada étaient occupés en 2004 par des femmes. Ce résultat constitue un gain par rapport à 2002 où l'on en arrivait à un résultat de 14 %. Il s'agit donc d'une progression très lente. Certaines industries, surtout dans le domaine des ressources naturelles ou celles dont les emplois sont traditionnellement occupés par des hommes, laissent peu de place aux femmes. Un argument de poids risque toutefois de faire changer la donne : les entreprises ayant un nombre plus élevé de femmes à des postes décisionnels affichent une meilleure performance financière<sup>35</sup>. La durée de vie des entreprises créées par les femmes est aussi généralement

<sup>33</sup> Nathalie Vallerand. Leadership. Différent, le leadership féminin? 14 mai 2005.

<sup>34</sup> Thérault, Pierre. *Les Affaires*, Entreprendre. Toujours peu de femmes aux postes de haute direction, 30 avril 2005.

<sup>35</sup> Information tirée d'une étude menée aux États-Unis par la firme Calalyst, chargée de conseiller les compagnies désireuses de voir à l'avancement des femmes dans le milieu des affaires.

plus longue que celles créées par les hommes. Le taux des faillites est aussi moins important chez les femmes entrepreneures que chez les hommes.

L'adoption de nouvelles dispositions relatives aux congés parentaux permettront aux femmes, dont les travailleuses autonomes, de bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale. Cela aura pour effet d'encourager la famille et de dynamiser la création d'entreprises dirigées par des femmes. D'ailleurs, il semblerait que la conciliation travail-famille constitue aussi un enjeu important pour la nouvelle génération de gestionnaires masculins. Cela devrait donc faciliter l'accès des femmes aux postes décisionnels avec les années.

L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie des services d'une organisation qui soutient, grâce à un fonds régional, le développement de l'entrepreneuriat féminin. Financé conjointement par le ministère des Affaires municipales et des Régions ainsi que par Filaction, ce fonds d'investissement vise à aider les femmes à mettre sur pied leur entreprise, notamment dans des domaines novateurs et générateurs d'emplois. Des services de support et d'accompagnement leur sont offerts par le biais de l'organisme Soutien à l'entrepreneuriat féminin Abitibi-Témiscamingue (SEFAT). La mise en réseaux et le marrainage sont également de la partie. Enfin, un certain support financier est disponible lorsque les entrepreneures n'obtiennent pas l'aide nécessaire désirée auprès des institutions financières traditionnelles. Des activités d'animation et de formation sont également disponibles. Certains organismes de développement local mettent également à la disposition des femmes d'affaires des fonds qui les aident dans leurs démarches (ex. : SADC Harricana et CLD Témiscamingue).

## 6.2 L'entrepreneuriat chez les jeunes

Une recherche menée auprès de jeunes leaders au Québec a fait l'objet d'un récent article dans le journal *Les Affaires*<sup>36</sup>. On y apprend que les valeurs qui les animent sont nombreuses : esprit de collégialité et de tolérance, ouverture à la conciliation travail-famille, intérêt à développer des liens solides par le réseautage ainsi qu'acharnement au travail et désir de convivialité en sont des exemples. Le fait que le jeune leader soit plus proche des gens de son entreprise mérite d'être souligné, tout comme le fait qu'il soit moins ambitieux à titre personnel tout en ayant des projets de développement importants pour l'entreprise. Enfin, l'étude fait ressortir le fait que les jeunes leaders d'entreprises se disent, à Montréal mais plus encore dans les régions, proches des gens; les contacts personnels directs avec le personnel de tout niveau sont fréquents. Pour sa part, le fait de fonctionner en réseaux demeure important, dans la grande ville mais encore plus dans les régions, pour le travail mais aussi sur le plan social.

Le gouvernement du Québec a lancé il y a environ un an le programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ce programme vise à promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes par le développement d'attitudes, de compétences, d'habiletés et de créativité ainsi que par le développement du sens des responsabilités et de l'autonomie. On mise à ce niveau sur l'effet d'entraînement : plus il y a de modèles, plus il y a d'effets. On met donc en lien ceux et celles qui réussissent avec ceux et celles qui souhaitent partir en affaires. Des outils de formation, le mentorat et l'accompagnement figurent parmi les stratégies mises de l'avant. C'est en partie grâce à ce programme qu'environ 75 agents de sensibilisation sont à l'œuvre à travers l'ensemble de la province. Dans la région, on en compte cinq, un par territoire de MRC. Ces agents se rendent entre autres dans les écoles pour y rencontrer les professeurs et les jeunes. Diverses autres formules sont également expérimentées.

La gestion des générations à travers les organisations mérite qu'on s'y attarde dans le contexte du départ à la retraite des baby-boomers qui va aller en s'accroissant au cours des années qui viennent. On dit qu'aujourd'hui, quatre générations se côtoient dans les entreprises, chacune se caractérisant par ses expériences, ses valeurs et ses attentes<sup>37</sup>.

Les seniors, maintenant âgés de plus de 59 ans, ont connu des périodes difficiles : les deux guerres mondiales, la grande dépression de 1929 et la reconstruction d'après-guerre. Cette génération n'hésite pas à se sacrifier et à développer l'amour du travail bien fait. Le respect de la loi est pour ces gens primordial, tout comme la morale, la religion et l'éthique. Ces personnes sont orientées sur le travail et la famille.

---

<sup>36</sup> René Vézina, *Leadership Québec*. Portrait d'une génération montante. 14 mai 2005. Recherche menée par la firme Secor Conseil auprès de 50 jeunes gens d'affaires de la région de Montréal et d'une douzaine de jeunes dirigeants d'entreprises majoritairement localisées à l'est de Montréal.

<sup>37</sup> Jean-Pierre Mercier, *Le travail vu par quatre générations*, *Journal de Montréal*, avril 2005.

Les baby-boomers ont entre 40 et 59 ans. Ils ont connu la période de prospérité qui a suivi l'après-guerre ainsi que le fort développement économique qui en a découlé. Ils sont passés du « Peace and love » à l'économie libérale. Faisant passer leur succès professionnel et leur satisfaction personnelle avant la famille, ils ont fait exploser le nombre de divorces et de familles monoparentales. Leur volonté de rester jeune et de rechercher le pouvoir, sans oublier leur nombre, les a amené à s'installer dans les postes décisionnels.

La génération X, qui a entre 27 et 39 ans, ne voit pas le travail comme une fin en soi mais comme une tâche à accomplir. Leur priorité va au foyer, à la famille, à leurs relations et aux loisirs. Ayant vu leurs parents se tuer à la tâche, ils veulent autre chose, refusant des charges de travail trop lourdes. Les attentes de la génération X vont vers l'autonomie, l'équilibre et la reconnaissance de leur travail. Ils avouent une faible loyauté envers leur employeur et ils ont la critique facile face à l'autorité.

La génération Y est pour sa part âgée de 20 à 26 ans. Ce sont les enfants de la technologie, qu'ils maîtrisent. Ils ont une conscience environnementale et sont sensibles à la mondialisation. Ils sont surtout motivés par le défi et la recherche du plaisir. On les dit impolis et égocentriques mais aussi précoces et ambitieux. Le défi des organisations est donc de conjuguer ces composantes en sachant les motiver tout en tenant compte de leurs attentes respectives.

Une récente étude révèle que plus de 50 % des propriétaires d'entreprises au Québec prendront leur retraite d'ici 2013<sup>38</sup>. Près de 70 % d'entre eux aimeraient que l'entreprise demeure dans la famille mais avouent avoir du mal à concevoir la « passation des pouvoirs ». Une telle situation a de quoi inquiéter, surtout lorsqu'on sait que 70 % des entreprises ne survivent pas au départ de leur fondateur et que moins de 5 % des entrepreneurs préparent adéquatement leur relève. Le report dans le temps de cette préoccupation s'explique par différentes raisons : peur de perdre son identité ou de ne plus avoir rien à faire, envie de conserver le pouvoir ou sentiment d'être irremplaçable, motif lié au statut social, etc. Planifier une relève est un processus qui demande du temps; on compterait en moyenne 5 à 10 ans pour transférer la propriété et la gestion de l'entreprise.

Selon le Journal de Montréal<sup>39</sup>, le profil du franchisé s'est rajeuni avec le temps. Les travailleurs d'expérience jouissent d'un capital intéressant et ils sont de plus en plus nombreux à prendre une retraite anticipée, ce qui en fait des candidats intéressants pour le franchisage. Malgré cela, les jeunes n'en sont pas moins nombreux à commercer par le biais de ce type d'industrie. Cet engouement est lié au fait que tout franchisé bénéficie d'une formation dans la mesure où il est sérieux et où il possède l'expérience pertinente pour se lancer en affaires. Il semblerait que les jeunes de 25 ans et moins sont de plus en plus nombreux à investir dans une franchise.

---

<sup>38</sup> Francine Richer et Louise St-Cyr, Préparer la relève, neuf études de cas sur l'entreprise au Québec. Les Presses de l'Université de Montréal, octobre 2003. Tiré du Bulletin JournaliSTIQ, volume 3, numéro 2, mai 2005 (bulletin de Sous-traitance industrielle Québec).

<sup>39</sup> Le Journal de Montréal, section Les franchises, avril 2005 : Les jeunes accèdent de plus en plus aux franchises d'exploitation.

## 7. Activité manufacturière

Qu'en est-il des échanges commerciaux entre l'Abitibi-Témiscamingue et les autres régions du Québec et du Canada? C'est ce que nous tenterons de cerner dans le présent chapitre alors que le suivant sera consacré aux exportations hors du Canada. Mais avant d'y arriver, examinons brièvement la structure manufacturière régionale. Bien qu'en Abitibi-Témiscamingue, la majeure partie des groupes d'industries liés à la fabrication soit présente, elle s'oriente surtout vers les activités manufacturières traditionnelles qui reposent essentiellement sur la transformation des ressources naturelles. Selon l'Enquête sur la population active, environ 10 % des emplois occupés par les gens de la région sont liés au secteur de la fabrication (18 % au Québec). Certains emplois en lien avec la fabrication permettent à l'Abitibi-Témiscamingue de se démarquer par rapport au reste du Québec. Ainsi, les proportions d'emplois sont ici plus importantes qu'en province dans les secteurs de la fabrication de produits du bois (48 % contre 10 %), dans la première transformation des métaux (13 % contre 5 %) et dans la fabrication de minéraux non métalliques (7 % contre 3 %).

Selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec tirées d'informations produites par Statistique Canada, on peut compter en Abitibi-Témiscamingue 177 établissements manufacturiers en 2001<sup>40</sup> sur les 15 200 comptabilisés à l'échelle du Québec. Ces derniers emploient dans la région 5 131 personnes à la production<sup>41</sup>; plus de la moitié de ces emplois se concentrent dans les produits du bois. Les salaires à la production totalisent 208,4 M\$. La valeur des expéditions manufacturières<sup>42</sup> est fixée à 2,6 milliards de dollars, soit 2 % de celle du Québec; 30 % de la valeur des expéditions manufacturières de la région proviennent des produits du bois. Voyons maintenant la destination des expéditions manufacturières de l'Abitibi-Témiscamingue. Sur les 177 établissements, 176 dirigent leurs productions au Canada. Parmi ces derniers, 174 expédient leur marchandise au Québec et 75 font de même vers le reste du Canada, surtout du côté de l'Ontario. Une cinquantaine concentrent tout de même leurs efforts du côté des marchés étrangers. Les États-Unis constituent une destination populaire à ce niveau. Pour leur part, les PME visent surtout le marché canadien et le marché québécois. Une quarantaine dirigent leurs efforts vers l'Ontario et un peu plus d'une vingtaine consacrent leurs expéditions à l'étranger. Ici aussi, les États-Unis font l'objet d'une attention particulière.

**Tableau 24**  
**Destinations des expéditions des manufacturiers, Abitibi-Témiscamingue, 2001, données non révisées**

	Établissements manufacturiers		Établissements manufacturiers constitués de PME	
	Établissements	Expéditions \$	Établissements	Expéditions \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	177	2 591 774 000	141	220 227 000
<b>Canada</b>	176	1 142 804 000	140	184 078 000
<b>Québec</b>	174	760 100 000	140	149 873 000
<b>Reste du Canada</b>	75	382 704 000	44	34 205 000
<b>Provinces atlantiques</b>	9	X	2	X
<b>Ontario</b>	75	348 944 000	44	X
<b>Ouest</b>	9	X	1	X
<b>Étranger</b>	52	1 448 970 000	24	36 149 000
<b>États-Unis</b>	51	X	23	X
<b>Mexique</b>	6	577 000	3	X
<b>Pays union européenne</b>	10	X	2	X
<b>Autres pays</b>	11	X	2	X

Source: Institut de la statistique du Québec, données révisées, Enquête annuelle des manufactures de Statistique Canada.

Un établissement pouvant faire affaires avec divers partenaires localisés un peu partout dans le monde, la valeur des expéditions concerne la première destination connue. Les chiffres apparaissant dans la colonne du nombre ne peuvent être additionnés.

<sup>40</sup> Plus petite unité d'exploitation, en général, d'une usine ou d'une fabrique, en mesure de fournir certaines données relatives à son activité et nécessaires au calcul de la valeur ajoutée.

<sup>41</sup> Personnes travaillant à la production et au montage, ouvriers préposés à l'entreposage, à l'inspection, à la manutention, à l'emballage, à l'emmagasiner, etc., de même que ceux des services d'entretien et de réparation et de la conciergerie ainsi que les gardiens et contremaitres qui font le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent.

<sup>42</sup> Valeur des ventes des produits et montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.

**Principaux employeurs manufacturiers et emplois, Abitibi-Témiscamingue, 2005**

ENTREPRISE	Emplois	Municipalité
Tembec (opérations forestières)	48	La Sarre
Tembec inc. (Taschereau)	153	La Sarre
Tembec (division Temboard)	141	Témiscaming
Tembec inc. (scierie TKL)	61	Témiscaming
Tembec inc. (Béarn)	172	Béarn
Tembec inc. (Temlam)	159	Ville-Marie
Tembec industries inc. (La Sarre bois jointé)	260	La Sarre
Tembec industries inc (cellulose)	173	Témiscaming
Tembec industries inc (Senneterre - scierie)	198	Senneterre
Tembec industries inc (Senneterre) opérations forestières	65	Senneterre
Industries Norbord (panneaux Val-d'Or)	155	Val-d'Or
Abitibi Consolidated (opérations forestières)	206	Comtois
Abitibi Consolidated (scierie)	124	Senneterre
Abitibi Consolidated (scierie)	100	Champneuf
Abitibi Consolidated (scierie)	140	Lebel-sur-Quévillon
Abitibi Consolidated (opérations forestières)	59	Champneuf
Abitibi Consolidated (opérations forestières)	116	Senneterre
Abitibi Consolidated (papetière)	255	Amos
Domtar inc. (Val-d'Or)	186	Val-d'Or
Domtar inc. (Malartic)	110	Malartic
Domtar inc. (Matagami)	109	Matagami
Domtar inc. (opérations forestières)	172	Lebel-sur-Quévillon
Domtar inc. (scierie Lebel-sur-Quévillon)	503	Lebel-sur-Quévillon
Uniboard Canada inc. (division Val-d'Or & Unires)	265	Val-d'Or
Noranda Fonderie Horne (Rouyn-Noranda)	480	Rouyn-Noranda
Total	4 410	Abitibi-Témiscamingue

Source : Champagne, Louise, CRHC Abitibi-Témiscamingue, mars 2005

## 8. Exportations

Plusieurs accords internationaux ont une incidence sur les échanges extérieurs au Québec. Parmi eux figurent l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que les accords bilatéraux du Canada avec divers pays. Certaines négociations prennent également de l'importance. Pensons par exemple aux négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'OMC ainsi qu'à la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). En fait, cette courte liste permet de saisir l'importance que revêt pour le Québec et pour l'Abitibi-Témiscamingue ce domaine dans lequel évoluent un nombre important d'employés.

Pour les entreprises, l'accès aux marchés extérieurs correspond à des occasions d'affaires supplémentaires permettant d'accroître la production, de la spécialiser ou de la diversifier. On y associe aussi la réalisation d'économies d'échelle, la prolongation du cycle de vie des produits et l'augmentation des profits, de même qu'une meilleure connaissance de la concurrence. Le défi associé à l'exportation est surtout lié au fait de poursuivre cette activité. Normalement, on dit que les entreprises qui commencent à exporter le font parce que le marché intérieur est limité. Dès que ce dernier recommence à bien se porter, elles y reviennent, délaissant leurs efforts pour desservir les marchés hors frontières. Ceci démontre le fait qu'exporter constitue pour ces derniers un niveau de difficulté supplémentaire.

Qu'est-ce qui peut jouer sur les opérations commerciales internationales? D'abord, les variations à la hausse ou à la baisse du taux de change de la devise canadienne. Le prix du produit entre également en ligne de compte. Enfin, le fait que les produits ou services offerts se démarquent du lot (qualité, valeur ajoutée, spécificité, réponse aux besoins de la clientèle). L'innovation dans l'offre ainsi que dans la commercialisation constituent aussi des facteurs de réussite, tout comme la persévérance dans la planification et la mise en œuvre de la démarche d'exportation. Enfin, on peut mentionner le fait que la R/D doit demeurer présente. Afin de favoriser les exportations des entreprises canadiennes, le Canada compte sur trois éléments<sup>43</sup> : entretenir de bonnes relations avec les États-Unis, son principal partenaire, inciter l'investissement direct étranger en sol canadien et augmenter les échanges avec les pays émergents sur le plan du commerce international.

### 8.1 Appui aux entreprises exportatrices<sup>44</sup>

Le ministère québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soutient les entreprises exportatrices dans leur démarches pour conquérir les marchés extérieurs. Son rôle touche différents champs d'intervention : sensibilisation aux avantages et contraintes de l'exportation, formation par le biais de cours, séminaires et activités pédagogiques, préparation de diagnostics d'entreprises, renseignements sur les marchés et sur les normes relatives aux produits, etc. Ce ministère propose également aux entreprises réalisant une démarche d'exportation des moyens pour connaître les marchés et y accéder : prospection de marchés et d'occasions d'affaires (missions commerciales, foires, réseautage, événements promotionnels), conseils professionnels et accompagnement personnalisé, veille stratégique et diffusion de renseignements, développement de partenariats avec certaines parties du monde, etc.

Pour sa part, Investissement-Québec s'occupe du financement des exportations. Il offre des garanties de prêt ou des prêts directs pour soutenir l'exportation de biens et de services, l'implantation ou l'expansion hors du Québec, le cautionnement d'une marge de crédit à l'exportation, la réalisation d'un contrat important à l'étranger, la formation d'un consortium à l'exportation, l'obtention d'une certification à l'égard d'une norme d'un autre pays, la réalisation d'une étude de faisabilité ou de rentabilité préalable à l'obtention d'un mandat mondial ou l'acquisition d'une entreprise à l'étranger ou d'un réseau de distribution. En ce qui concerne le fédéral, on peut ajouter que Développement économique Canada, Développement et exportations Canada ainsi que le ministère des Affaires étrangères joignent leurs efforts lorsque vient le temps de supporter les entreprises désireuses d'étendre leurs marchés. Enfin, ajoutons que l'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur le support de 48<sup>e</sup> Nord International, organisme financé conjointement par le fédéral, le provincial et la région.

---

<sup>43</sup> Marilou Pinard, Les Affaires, Dossier Exporter, 9 avril 2005. Trois priorités pour le Canada.

<sup>44</sup> Développement économique et régional et Recherche du Québec. Direction de l'analyse des relations économiques extérieures. Le calepin. Le commerce extérieur du Québec.

## 8.2 Entreprises exportatrices

Statistique Canada produit annuellement à travers son Registre des exportateurs canadiens différentes données compilées par l'Institut de la statistique du Québec. L'analyse nous indique que l'Abitibi-Témiscamingue compte en 2002 une cinquantaine d'entreprises qui exportent des marchandises à l'extérieur du Canada<sup>45</sup>. La région compte ainsi une proportion de 0,6 % des établissements exportateurs de marchandises du Québec, ce qui la classe au dernier rang dans la province<sup>46</sup>. Si l'on examine les années antérieures, on peut constater que le nombre d'exportateurs de marchandises de la région était similaire en 1998 et qu'il a graduellement évolué pour cumuler à 69 en 2001. Le taux de croissance annuel moyen se situe tout de même à 0,5 % dans la région alors que ce taux est négatif pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de Montréal et de l'Outaouais. Au Québec, ce taux s'établit à 1,0 %.

**Tableau 25**  
**Exportateurs de marchandises par région et ensemble du Québec, 1998-2002**

	1998	1999	2000	2001	2002	Taux croissance annuel moyen
	Nombre					%
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	111	106	109	106	101	-2,3
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	79	78	92	93	81	0,6
<b>Capitale-Nationale</b>	348	353	409	398	376	2,0
<b>Mauricie</b>	124	139	150	148	138	2,7
<b>Estrie</b>	414	432	442	438	445	1,8
<b>Montréal</b>	3 890	3 959	4 089	4 068	3 789	-0,7
<b>Outaouais</b>	73	73	71	69	63	-3,6
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	53	63	68	69	54	0,5
<b>Chaudière-Appalaches</b>	428	459	488	487	481	3,0
<b>Laval</b>	239	343	362	368	356	2,0
<b>Lanaudière</b>	209	227	226	241	222	1,5
<b>Laurentides</b>	337	362	388	395	375	2,7
<b>Montérégie</b>	1 440	1 484	1 538	1 580	1 557	1,6
<b>Centre-du-Québec</b>	305	311	343	363	354	3,8
<b>Côte-Nord et Nord-du-Québec</b>	33	33	33	32	xx	xx
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	38	39	39	39	xx	xx
<b>Ensemble des régions</b>	8 211	8 461	8 847	8 894	8 439	0,7
<b>Non répartis</b>	555	580	518	517	689	5,6
<b>Ensemble du Québec</b>	8 766	9 041	9 365	9 411	9 128	1,0

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

## 8.3 Valeur des marchandises exportées

La valeur des marchandises exportées par la région à l'extérieur du Canada s'établit en 2002 à près de 638 M\$, soit une part de 1 % de celle de la province. Il s'agit là d'une des meilleures performances de la région depuis 1998; l'année 2000 avait engendré un total similaire. La valeur des marchandises exportées par l'Abitibi-Témiscamingue croît sur une base moyenne annuelle dans une proportion de 2,2 %, ce qui permet de devancer la région de Laval ainsi que celles de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec, ces dernières ayant toutes connues, sauf Laval, une performance négative. Le taux de croissance annuel moyen pour l'ensemble du Québec est fixé à 3,6 %.

<sup>45</sup> Les exportations excluent les expéditions des entreprises du Québec à destination du reste du Canada.

<sup>46</sup> Les données relatives à la région Nord-du-Québec sont amalgamées à celles de la Côte-Nord.

**Tableau 26**  
**Valeur des exportations par région administrative et ensemble du Québec, 1998-2002**

	1998	1999	2000	2001	2002	Taux croissance annuel moyen
	M\$					%
Bas-Saint-Laurent	538	672	726	757	707	7,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	947	800	1 159	1 325	1 712	16
Capitale-Nationale	3 169	3 178	2 653	2 410	2 052	-10,3
Mauricie	2 082	2 031	2 161	2 114	1 717	-4,7
Estrie	2 609	2 699	2 940	3 207	3 365	6,6
Montréal	22 666	26 325	35 338	32 402	29 259	6,6
Outaouais	561	793	1 021	1 034	879	11,9
Abitibi-Témiscamingue	584	610	638	595	638	2,2
Chaudière-Appalaches	2 052	2 307	2 662	2 555	2 638	6,5
Laval	931	892	1 025	923	961	0,8
Lanaudière	1 007	1 091	1 072	1 204	1 215	4,8
Laurentides	4 025	4 226	4 776	3 635	3 838	-1,2
Montérégie	11 195	11 177	10 897	10 380	10 347	-1,9
Centre-du-Québec	1 922	2 179	1 877	1 839	1 905	-0,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	2 209	1 894	2 104	1 826	xx	xxx
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	78	57	65	76	xx	xxx
Ensemble des régions	56 575	60 931	71 112	66 278	63 920	3,1
Non répartis	1 086	1 117	1 267	1 300	2 414	22,1
Ensemble du Québec	57 661	62 048	72 379	67 578	66 334	3,6

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Six établissements de l'Abitibi-Témiscamingue sont responsables de 84 % de la valeur de l'ensemble des marchandises qui ont quitté la région, en 2002, ce qui équivaut à une somme totale d'environ 536 M\$. Les autres participent dans une proportion de 16 % de la valeur des marchandises exportées; ont en compte une cinquantaine qui commercialisent leurs produits pour une somme totale de 102 M\$.

**Tableau 27**  
**Établissements exportateurs de marchandises et valeur des marchandises exportées selon la taille des exportations, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002**

	Nombre d'établissements exportateurs		Valeur des marchandises exportées (M\$)	
	1998	2002	1998	2002
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>53</b>	<b>54</b>	<b>584,0</b>	<b>637,6</b>
Moins de 30 000 \$	10	10	0,1	0,1
De 30 000 \$ à 99 999 \$	7	8	0,5	0,4
De 100 000 \$ à 999 999 \$	14	17	4,1	3,4
De 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	8	6	23,0	14,4
De 5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	8	7	106,2	83,4
25 000 000 \$ et +	6	6	450,1	535,8

La taille des exportations fait référence à la valeur des biens exportés au cours d'une année.

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

## 8.4 Poids du secteur manufacturier

Parmi l'ensemble des entreprises exportatrices de la région hors du Canada, seulement sept emploient 200 personnes et plus. Il importe également de préciser que 25 de ces entreprises se spécialisent dans la fabrication manufacturière et que leurs efforts conjugués se traduisent par un total de 531 M\$ de marchandises acheminées un peu partout hors des frontières du Canada. Cela équivaut à 83 % de la valeur totale des marchandises expédiées par la région dans le monde. On peut aussi remarquer qu'entre 1998 et 2002, la valeur des exportations manufacturières de l'Abitibi-Témiscamingue a régressé d'environ 30 M\$ pour un nombre identique d'exportateurs. La valeur des exportation non manufacturières<sup>47</sup> a connu une croissance fort importante avec un joueur de plus en 2002. Elle est passée de 22 M\$ à plus de 106 M\$ au cours de la période 1998-2002.

**Tableau 28**  
**Exportateurs manufacturiers et non manufacturiers et valeur des exportations de marchandises des établissements, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002**

	1998		2002	
	Nombre	Valeur (M\$)	Nombre	Valeur (M\$)
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>53</b>	<b>584,0</b>	<b>54</b>	<b>637,6</b>
Secteur manufacturier	25	561,7	25	531,2
Secteur non manufacturier	28	22,3	29	106,4

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Précisons enfin que la région compte 47 établissements exportateurs de biens de moins de 200 employés; ensemble, ils sont responsables de 61 % des exportations. Les sept établissements employant 200 personnes et plus génèrent 39 % des exportations de l'Abitibi-Témiscamingue.

<sup>47</sup> Entreprises de services (ex. : entreprises de services-conseil ) et de distribution.

## 8.5 Groupes d'industries

Les produits de la région qui circulent hors des frontières canadiennes relèvent essentiellement du groupe d'industries défini comme suit par l'Institut de la statistique du Québec : produits du bois et du papier, impression, produits du pétrole et du charbon, produits chimiques, en caoutchouc et en plastique ainsi que produits minéraux non métalliques. On peut penser que les produits du bois et du papier ainsi que les produits minéraux non métalliques y occupent une place importante. Les exportations associées à ce groupe ont une valeur de plus de 531 M\$ et elles sont le résultat des efforts de quelque 25 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue. Le nombre des entreprises comprises dans cette catégorie est resté sensiblement le même pendant la période 1998-2002. Par contre, on peut noter que la valeur des marchandises exportées par ce groupe d'industries a atteint son plus haut niveau en 1999 (585 M\$). Il a régressé entre 2000 et 2001 pour croître à nouveau en 2002.

Le groupe d'industries comprenant l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, l'extraction minière, du pétrole et du gaz ainsi que les services publics et la construction a connu une légère baisse du nombre d'entreprises exportatrices entre 1999 et 2002 dans la région. La valeur des exportations pour ce groupe est toutefois allé en s'accroissant, passant de 11,5 M\$ à plus de 41 M\$.

Une augmentation de la valeur des produits exportés par la région entre 1998 et 2002 est aussi à souligner pour les industries se concentrant dans les domaines suivants : commerce de gros et de détail, transport et entreposage, information et industries culturelles, finance et assurances, services aux entreprises et autres (services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs, hébergement et services de restauration, autres services et administration publique), soit le groupe 5 du tableau 29. Cette hausse est d'environ 43 M\$ mais le nombre d'exportateurs est passé de 28 à 17.

**Tableau 29**  
**Nombre d'exportateurs et valeur des exportations de marchandises selon le groupe d'industries, Abitibi-Témiscamingue, 1998-2002**

	1	2	3	4	5	Total
	<b>Nombre</b>					
<b>1998</b>	x	x	25	x	28	53
<b>1999</b>	16	x	20	6	21	63
<b>2000</b>	14	x	22	8	24	68
<b>2001</b>	17	x	30	x	22	69
<b>2002</b>	12	x	25	x	17	54
	<b>Valeur (M\$)</b>					
<b>1998</b>	x	x	561,7	x	22,3	584,0
<b>1999</b>	11,5	x	584,8	9,4	4,6	610,3
<b>2000</b>	49,3	x	571,4	9,7	7,4	637,8
<b>2001</b>	63,3	x	468,0	x	63,1	594,5
<b>2002</b>	41,3	x	531,2	x	65,1	637,6

Les données confidentielles sont regroupées de la façon suivante : lorsque le groupe 1 est confidentiel, il est additionné au groupe 5. Lorsque le groupe 2 est confidentiel, il est additionné au groupe 3, lorsque le groupe 4 est confidentiel, il est additionné au groupe 3.

Groupe 1 : agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière, du pétrole et du gaz, services publics et construction. Groupe 2 : aliments, boissons et produits du tabac, usines de textiles et de produits textiles, vêtements, produits du cuir et produits analogues. Groupe 3 : produits du bois, papier, impression et activités connexes de soutien, produits du pétrole et du charbon, produits chimiques, produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux non métalliques. Groupe 4 : première transformation des métaux, fabrication de produits métalliques, machinerie, produits informatiques et électroniques, matériel de transport, meubles et produits connexes, activités diverses de fabrication. Groupe 5 : commerce de gros, commerce de détail, transport et entreposage, information et industries culturelles, finance et assurances, services aux entreprises et autres (services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs, hébergement et services de restauration, autres services et administration publique).

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

## 8.6 Destinations

Au Canada, les exportations sont fortement tributaires de la performance économique américaine. D'ailleurs, les États-Unis forment le principal partenaire. Ce phénomène se retrace aussi à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue puisque la production régionale exportée se dirige majoritairement vers ce pays

qui accapare, en 2002, 60 % de la valeur des biens exportés. Les destinations hors des États-Unis en reçoivent 40 %. L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions du Québec qui expédient la plus forte part de leurs exportations hors des États-Unis. Une quarantaine d'entreprises de la région y acheminent leur marchandise pour une valeur de 381 M\$ (2002). On note d'ailleurs que la Côte Est est particulièrement ciblée par les exportateurs de l'Abitibi-Témiscamingue. On comptabilise également 17 exportateurs qui remplissent leur carnet de commandes à partir de clients localisés ailleurs dans le monde. La valeur des produits qui y est acheminée s'élève à près de 257 M\$. Entre 1998 et 2002, le nombre d'entreprises de la région qui exportaient leurs produits vers les destinations autres que les États-Unis est demeuré le même mais la valeur des exportations a cru d'environ 28 M\$. En ce qui a trait aux exportations vers nos voisins du sud, elles ont été le lot d'un nombre d'entreprises similaire alors que la valeur des produits qui ont ainsi circulé entre les frontières des deux pays en provenance de l'Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 26 M\$.

**Tableau 30**  
**Exportateurs et valeur des marchandises exportées selon la destination, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002**

	Nombre		Valeur	
	1998	2002	1998	2002
<b>Europe</b> <sup>1</sup>	xxx	xxx	xxx	xxx
<b>Japon</b>	xxx	xxx	xxx	xxx
<b>Amérique du Sud</b> <sup>2</sup> et Mexique	xxx	xxx	xxx	xxx
<b>Autres</b>	17	17	228,9	256,6
<b>États-Unis</b>	42	41	355,1	381,0
Côte Est <sup>3</sup>	32	33	121,9	127,5
Centre industriel <sup>4</sup>	26	23	117,8	128,3
Midwest <sup>5</sup>	22	18	41,5	36,5
Sud-Est <sup>6</sup>	22	18	38,8	54,1
Ouest <sup>7</sup>	19	15	35,1	34,6

Note : un établissement peut exporter vers plus d'une destination.

<sup>1</sup> Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Îles Féroé, Irlande, Italie, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède et Vatican. <sup>2</sup> Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Guyane française, îles Falkland (Malvinas), Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Vénézuéla. <sup>3</sup> Caroline du Nord, Connecticut, Delaware, District de Columbia, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont, Virginie et Virginie occidentale. <sup>4</sup> Illinois, Indiana, Kentucky, Michigan, Ohio et Wisconsin. <sup>5</sup> Colorado, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Idaho, Iowa, Kansas, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, Nouveau-Mexique, Oklahoma, Texas, Utah et Wyoming. <sup>6</sup> Alabama, Arkansas, Caroline du Sud, Floride, Géorgie, Îles Vierges des États-Unis, Louisiane, Mississippi, Tennessee et Porto Rico. <sup>7</sup> Alaska, Arizona, Californie, Hawaï, Nevada, Oregon et Washington.

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Une analyse plus fine nous permet de conclure, grâce au tableau 31, que l'Abitibi-Témiscamingue bénéficie des efforts de 37 exportateurs de marchandises qui dirigent leurs produits exclusivement vers les États-Unis (valeur des produits exportés : 150 M\$). Quatre autres entreprises répartissent leurs expéditions entre les États-Unis et hors des États-Unis (valeur des produits exportés : 237 M\$). Enfin, 13 entreprises exportent uniquement hors du marché américain (251 M\$).

**Tableau 31**  
**Exportateurs de marchandises et valeur exportée, Abitibi-Témiscamingue, 2002**

	Nombre	M\$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>54</b>	<b>637,6</b>
États-Unis seulement	37	149,7
Hors États-Unis seulement	13	250,9
États-Unis, hors États-Unis	4	237,0

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

## 9. Initiatives et innovations

Le Centre d'aide au développement technologique de l'Abitibi-Témiscamingue a été mis sur pied au début des années 1990. Il vise à supporter la création de nouveaux produits et à aider les entrepreneurs à concrétiser leur projet d'entreprise, et ce, tant sur le plan technique qu'au niveau de la commercialisation.

Depuis quelques années, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda organise des expéditions afin de faire connaître le savoir-faire de ses membres auprès d'entreprises localisées ailleurs en Abitibi-Témiscamingue et hors de la région, notamment dans le Nord-Est ontarien et dans le Nord-du-Québec. De son côté, le Comité Entre Amis regroupe des intervenants socio-économiques, politiques et commerçants du Témiscamingue québécois et ontarien. Leurs premières actions conjointes tournent autour du tourisme et de la culture par le biais d'activités et d'événements conjoints se tenant de part et d'autres de la frontière.

Les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région ont lancé récemment un vidéo portant sur l'entrepreneuriat. Y figurent des témoignages d'entrepreneurs et d'intervenants qui relatent le démarrage d'entreprises.

La Direction La Grande Rivière d'Hydro-Québec fait preuve d'une grande sensibilité dans le développement de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec en assoyant son partenariat avec le milieu dans la réfection de ses centrales hydroélectriques et dans la construction de ses futurs équipements localisés dans le nord de la province. Sa participation aux comités ComaxAT, ComaxTEM et ComaxNORD en est la preuve.

Pour sa part, le Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue (ComaxAT) multiplie ses efforts afin que les entreprises de la région puissent être associées aux projets de développement d'Hydro-Québec. À l'automne 2004, il a organisé à cet effet une troisième activité de maillage au campement de Eastmain. L'activité a été organisée en collaboration avec ComaxNORD, Hydro-Québec, la Société d'énergie de la Baie-James et les cinq chambres de commerce de la région. ComaxAT a également collaboré avec le Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie Abitibi-Témiscamingue afin d'organiser une deuxième activité de maillage. C'est ainsi qu'à l'automne dernier, une centaine de représentants de 65 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue ont rencontré 75 représentants de 36 entreprises et organismes de développement cris.

L'entreprise Dermond, une filiale de McKenzie Bay International ayant son siège social à Rouyn-Noranda, collabore avec l'UQAT pour développer un nouveau type d'éolienne. Cette dernière sera construite en Abitibi-Témiscamingue et distribuée à travers le monde. La faible taille de l'appareil fait en sorte qu'il pourra être installé à peu près n'importe où.

Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue constitue une avenue intéressante pour les entrepreneurs puisqu'on y développe une expertise nouvelle dans des domaines liés au développement régional (forêt, mines, agriculture).

L'entreprise Agrotic, basée à Ville-Marie, est à développer des liens Internet entre les compagnies oeuvrant dans le domaine de l'agroalimentaire. En fait, il s'agit d'un centre de gestion électronique qui sert de plate-forme virtuelle aux entreprises qui y sont inscrites et qui bénéficient des services disponibles (promotion de produits, gestion du transport et des transactions des produits avec les grandes chaînes d'alimentation).

À chaque année, des camps s'adressant aux entrepreneurs en herbe réunissent dans la région des jeunes âgés de 14 à 16 ans. Cette année, les SADC de la région et du Nord-du-Québec, en partenariat avec Développement économique Canada et la Banque de développement du Canada, ont organisé la 6<sup>e</sup> édition du Camp JE. La région aura été la première au Québec, en collaboration avec le Nord-du-Québec, à lancer ce genre d'initiative.

## 10. Bibliographie

Chartier, Mélanie. Facteurs de stimulation de l'entrepreneurship en Abitibi-Témiscamingue. Mémoire de maîtrise en gestion des organisations, UQAT, 2002.

Développement économique et régional et Recherche du Québec. Direction de l'analyse des relations économiques extérieures. Le calepin. Le commerce extérieur du Québec.

Groupe Éverest. Rapport sur les perceptions et réalités des entreprises québécoises, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001.

Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional Abitibi-Témiscamingue. Printemps 2005, volume 2, numéro 2.

Institut de la statistique du Québec. Portrait social du Québec. Données et analyses, 2001.

Jodoin, Mario. Travail autonome : croissance ou stabilité? Texte tiré du site Internet monemploi.com, dossier Emploi.

Les Affaires, Révision nécessaire du système de soutien aux entrepreneurs, 23 avril 2005.

Proulx, Marc-Urbain et Nathaly Riverin. Observatoire socio-économique des territoires du Québec, Université du Québec à Chicoutimi. L'entrepreneuriat dans les régions administratives et leurs territoires de MRC. L'Abitibi-Témiscamingue, 1999.

Riverin, Nathaly, Global entrepreneurship monitor Canada, Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale. Votre région est-elle entrepreneuriale? 2005.

Riverin, Nathaly, Global entrepreneurship monitor. Chaire d'entrepreneurship McClean Hunter, HEC Montréal et Développement économique Canada. Le rapport canadien 2002.

Riverin, Nathaly, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier, HEC Montréal. Mesurer l'entrepreneuriat dans les territoires de MRC du Québec, mai 2004.

Robichaud, Yves (Université Laurentienne) et Egbert McGraw (Université de Moncton). Importance des caractéristiques personnelles et de l'environnement personnel dans le modèle entrepreneurial des petites entreprises. Revue Organisations et territoires, automne 2004.

Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens. Données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Statistique Canada, Desmond Beckstead et Mark Brown. De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002, octobre 2003.

Thérioux, Pierre. Toujours peu de femmes aux postes de haute direction. Les Affaires, 30 avril 2005.

Tremblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel. Économie du Québec. Régions, acteurs et enjeux, 2004.

Vallerand, Nathalie. Leadership. Différent, le leadership féminin? Les Affaires, 14 mai 2005.

Rapports annuels des CLD et SADC de la région.